

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 24 septembre 2016

L'Assemblée générale ordinaire est ouverte à 9 h 05 sous la présidence de M. Hillion.

M. le Président.- Nous allons pouvoir commencer.

Bonjour et merci d'être venus aussi nombreux pour ces deux assemblées générales. Aujourd'hui, nous ferons une assemblée générale ordinaire avec les rapports financiers et les rapports d'activité, et une assemblée générale extraordinaire pour modification des statuts.

Je voudrais saluer de leur présence, Mme Marie-Laure Etienne, Directrice adjoint de DRJSCS ; la présidente du CROSS qui nous rejoindra tout à l'heure ; M. Pierre Pouliquen, Vice-président du Conseil Régional Chargé des Sports ; nous accueillons M. Grégoire Super, le maire de Locminé, à qui je passerai la parole tout à l'heure. Je voudrais excuser Noël Le Graët, Président de la Fédération. Je tenais à le saluer car cela fait du bien d'avoir un Breton à la tête de la Fédération, cela nous aide parfois.

Avant de passer la parole à Monsieur Grégoire Super, je voudrais que nous ayons une pensée pour tous ceux qui ont disparu, que ce soit les footballeurs, membres du foot et les membres de la famille qui nous ont quittés. Je vous demande de bien vouloir vous lever pour une minute de silence.

(Il est observé une minute de silence)

1. Intervention de Monsieur Grégoire SUPER, Maire de Locminé

M. SUPER.- Je ne pourrai pas rester toute la matinée avec vous parce que c'est un week-end chargé sur notre ville. Tout d'abord c'est un week-end « foot », parce que nous avons inauguré notre terrain synthétique hier soir, ce qui en fait un bon événement pour nos associations sportives ou scolaires. Nous attendons également une réponse favorable à notre demande de financement. Par ailleurs, et selon vos dires, le fait d'avoir un président de la Fédération d'origine bretonne faciliterait les choses. Je n'ai aucun doute sur votre volonté de nous soutenir sur le sujet.

C'est la deuxième fois en trois ans que Locminé accueille la Ligue pour la réunion de ses assemblées générales. Je pensais saluer les présidents et les présidentes de clubs de foot, et je me posais la question sur le nombre réel de présidents de clubs de foot à la ligue de Bretagne.

M. le PRESIDENT.- Autant que de clubs.

M. SUPER.- Il y a beaucoup de présidents, aidés de leur adjoint, cela fait double présidence.

À Locminé, il y a 4 400 habitants, 2 000 scolaires, 2 000 licenciés sportifs et plus de 3 000 emplois dans l'agroalimentaire. Depuis 3 ans notre ville a beaucoup évolué. Aujourd'hui, le territoire de Locminé est classé en territoire à énergie positive. Dans quelques semaines, voire dans un mois, nous allons inaugurer le premier pôle d'énergie renouvelable européen dans notre ville. Par ailleurs, afin de remplacer le site « Doux », qui a fermé en 2008, nous avons le projet de création, avec le groupe « Europlasma » et sa société « Cho-power », d'une usine de gazéification pour produire de l'électricité à l'horizon 2018/2019.

Avec tous ces éléments, nous arriverons à être autonomes en énergie sur le territoire de Locminé. Effectivement ces projets sont éloignés du monde du foot mais, en même temps, cela se rapproche, car les clubs de sport ont besoin d'activités économiques dynamiques pour fonctionner. Aujourd'hui et demain, les territoires dynamiques produiront leur propre énergie. Nous avons anticipé la démarche, et beaucoup vont nous suivre, ce qui est favorable pour la Bretagne. En effet, nous sommes dans une péninsule et c'est compliqué, tant au niveau de l'énergie que de la mobilité.

Cette dynamique n'est pas neutre ni pour les associations sportives, ni pour la ville en général, car elle impulse les entreprises qui veulent s'installer. Ainsi, le groupe « *Europlasma* » sera présent sur le territoire d'ici 2018/2019. De même, nous collaborons avec le groupe « *Olmix* », à Bréhan qui est très en avance dans le domaine des « sans » antibiotiques afin d'aller encore plus loin. Enfin, nous travaillons sur le numérique.

J'espère vous accueillir dans trois ou quatre ans. Il y aura de grandes nouveautés, liées à l'énergie, et je sais que vous en avez beaucoup mais il en faut également pour faire tourner le monde économique et la dynamique du territoire.

Je vous souhaite une bonne matinée de travail avec le plaisir de vous retrouver dans trois ans, et au plaisir de vous revoir à Locminé dans d'autres circonstances. Bon courage et bonne matinée, je vais rejoindre « *les Virades de l'espoir* », eux aussi ont besoin de beaucoup d'énergies et de souffles pour combattre la mucoviscidose. Merci.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT.- Je passe la parole à Monsieur le secrétaire général qui va diriger les travaux de cette assemblée. D'ores et déjà, le quorum est atteint pour les deux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire. Nous n'avons pas à nous inquiéter pour la validation de ces assemblées car 794 clubs sont aujourd'hui représentés. C'est nettement supérieur aux chiffres, même si pour une assemblée extraordinaire il faut que les deux-tiers des clubs soient présents.

M. LE GALLOUDEC.- Bonjour à tous et à toutes.

M. Faudet va prendre la parole pour expliquer les consignes de vote pour le quorum.

M. FAUDET.- Le quorum est atteint. Il existe 987 clubs et 794 clubs sont présents. Nous sommes largement au-dessus des deux-tiers pour couvrir l'assemblée extraordinaire. Et en nombre de voix également, nous avons 1570 voix des clubs représentés sur les 1959. Donc on peut ouvrir les deux assemblées.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 novembre 2015 à LOUDEAC.

M. LE GALLOUDEC.- Nous passons à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 novembre 2015 à Loudéac.

Unanimité pour.

Ce procès-verbal est passé sur le site de la Ligue de Bretagne.

3. Rapport Financier au 30 juin 2016

➤ *Lecture du Rapport du Trésorier Général*

M. MOULIN.- Bonjour à toutes et à tous.

Je m'excuse car je vais vous abreuver de chiffres. Je vais essayer d'être assez concis. Je vais vous présenter le bilan actif, le bilan passif et le compte de résultat.

- **Le bilan actif**

Il s'élève à 9 873 000 €, avec l'actif immobilisé de 6 177 000 €, et l'actif circulant de 3 695 000 €, du fait d'une diminution de créances auprès de la Fédération.

- **Le bilan passif**

Il s'élève à 9 873 000 € également, avec des capitaux propres de 6 698 000 €, à l'identique de la saison précédente.

Les provisions et fonds dédiés représentent 485 000 € dont 395 000 € de provisions pour risques et charges ; et en diminution, des provisions pour construction de 70 000 €.

Les emprunts et dettes s'élèvent à 2 690 000 €. Nous avons des dettes des établissements de crédit pour 528 000 €, en diminution du fait que nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Concernant les dettes d'exploitations, elles sont de 546 000 €, dont 312 000 € de dettes fournisseurs. Les dettes fiscales et sociales atteignent 458 000 €, liées à la TVA, la taxe sur les salaires et diverses cotisations. Et les dettes diverses s'élèvent à 1 155 000 €, dans lesquelles nous retrouvons la Caisse d'entraide mutuelle.

- **Le compte de résultat**

Nous avons des produits à hauteur de 5 934 696 €, avec des charges de 5 930 540 €, laissant un excédent de 4 156 €. C'est donc une année excédentaire.

- **Les produits**

Pour entrer dans le détail, 48 % de ces produits proviennent des productions vendues pour 2 876 000 €, 26 % proviennent de subventions d'exploitations ; les redevances et partenariats représentent 6 %, les autres produits 14 %, les reprises sur amortissement et provisions 2% et les produits financiers 1 % environ. On ajoute à cela les produits exceptionnels pour 2 %.

Au niveau des produits d'exploitation, ils s'élèvent à 5 744 000 €. Ils correspondent aux recettes d'exploitation pour 4 000 000 €, aux subventions pour 1 500 000 € et aux reprises d'amortissement et provisions pour 137 000 €. Les recettes d'exploitation sont en augmentation d'environ 3,4%.

Les productions vendues représentent 2 876 000 €. Les redevances et partenariat s'élèvent à un montant de 336 000 € et les autres produits à 860 000 €.

Quant au détail de la production vendue, nous retrouvons les changements de clubs qui représentent 18 % pour un montant de 524 000 € ; les licences pour un montant de 1 319 000 € ; les assurances (assurances licences et indemnités journalières) représentent 16 % ; les cotisations Ligue de Bretagne s'élèvent à 116 000 € ; les engagements dans les différentes Coupes pour un montant de 156 000 € ; divers 3 % et les amendes pour 202 000 €.

Concernant les amendes, nous avons essentiellement des amendes de discipline pour 86,4 % soit 175 000 € sur les 202 000 €. L'essentiel provient de l'indiscipline de nos licenciés, notamment les absences pour assemblée générale représentant 2 200 € sur l'ensemble de ces impôts.

Les redevances et partenariat s'élevant à 336 000 €, sont en diminution par rapport à la saison précédente. En effet, nous avons un produit pour un emploi, ce qui explique la diminution sur cette saison, le reste étant à l'identique. Nous avons 269 000 € pour les redevances championnat, 550 000 € pour la journée des jeunes, et 12 000 € pour la coupe de la région Bretagne avec les engagements et le sponsoring.

Les autres produits s'élèvent à 860 000 €, en augmentation d'un peu plus de 10 %. Nous avons des recettes de coupe de France pour 76 000 €, ce qui est une bonne année, inférieure aux années précédentes, mais c'est tout de même une année excellente liée au parcours de nos clubs bretons. Nous avons davantage de recettes à partir des trente-deuxièmes de finale.

Les recettes publicitaires s'élèvent à 81 000 €. Les aides fédérales, qui sont des indemnités pour arbitrages - nous servons de boîtes aux lettres- correspondent à 90 000 €. La journée des Ligues, c'est la contribution du monde professionnel du football amateur, sont des indemnités perçues sur les spectateurs de nos rencontres professionnelles et nationales pour 19 000 €. Les formations représentent 218 000 €. C'est une très forte augmentation puisqu'elle est de 200 000 €, ce qui explique une bonne partie de notre résultat positif. Il s'agit des bons « formation » offerts par la Fédération Française de Football. Les bons de 50 € vont se transformer en bons de 25 € à partir de maintenant. Quant au pôle espoir, 26 000 €, c'est la participation des parents au pôle espoir de Ploufragan et l'espoir féminin. Et le loyer du Centre technique Bretagne pour 327 000 €.

Concernant les subventions d'exploitation, elles s'élèvent à 1 535 000 €. Nous y retrouvons les subventions fédérales pour un peu plus de 1 M€. Ce sont les subventions que nous percevons de la Fédération au titre du fonctionnement de la ligue, également, dans le cadre des emplois CTR, CTD et assistant informatique. Ce sont des aides liées au centre de préformation de Ploufragan et au pôle espoir féminin.

Des contrats d'objectifs également perçus de la Fédération et que nous reversons pour partie, c'est-à-dire que nous avons fixé à 70 % le reversement vers les districts, en réalité sur cette saison 2015/2016 ce pourcentage s'élève à 75 %. Nous avons été plus généreux vers les districts.

Les subventions au CNDS s'élèvent à 68 000 €, les subventions de la région Bretagne à 34 000 €.

Les Reprises de provision et transfert de charge correspondent à 137 000 €, soit 74 000 € pour les reprises de provision sur les bâtiments, et le complément pour les transferts de charge.

Voilà en ce qui concerne les produits.

- **Les charges**

Elles s'élèvent à 5 930 000 €, en augmentation de 4 %.

Pour le détail, les achats de marchandises représentent 2 %, les autres achats et charges externes 40 %, les impôts et taxes 3 %, les salaire et rémunérations 21 %, les charges sociales 10 %, les dotations, amortissements et provisions 7 %, les autres charges 17 % et enfin les charges financières.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 5 916 000 €, dont les achats de matières premières et autres achats, lesquels représentent 2 400 000 €. Nous avons, également, les Impôts/taxes et les salaires pour 1 295 000 € ; les charges sociales pour 570 000 € ; les dotations, amortissements et provisions pour un montant de 386 000 € et les autres charges pour 1 M€.

Les achats de matières premières et autres sont essentiellement les droits de changement de club et s'élèvent à 88 000 €.

Les autres achats et charges externes comprennent les achats des licences auprès de la Fédération, les assurances licences pour 459 000 €, les cotisations Fédération pour un montant de 60 000 €, les Frais d'entretien du Centre Henri Guérin et de notre siège à Montgermont pour 70 000 €. Ils comprennent également les frais du Centre de préformation de Ploufragan s'élevant à 230 000 €, le Pôle espoir pour 50 000 €, les frais de stage pour arbitres, éducateurs, stages pôle féminin pour 240 000 €, et les déplacements des commissions et des comités de direction pour 171 000 €.

Ensuite, les dotations aux clubs indiquent un montant de 150 000 €. Elles sont constituées par les frais de déplacement pour les équipes féminines de jeune « foot en salle » qui représentent 55 000 € sur les 150 000 €, et autrement par les remises au titre de la coupe de la région Bretagne, de la soirée des récompenses.

Par ailleurs, l'informatisation tablette est une grosse dépense car elle représente une somme de 233 000 € en augmentation de 180 000 €, ce qui explique une forte élévation de nos charges.

Concernant Bretagne foot, les véhicules de l'ensemble de la flotte ont engagé une dépense de 51 000 €, en diminution de 12 000 €.

Concernant les fournitures, maintenance et location de matériels et l'ensemble des contrats de maintenance, nous retrouvons les frais d'affranchissement et de téléphone s'élevant à 49 500 € et sont en diminution ; les fluides ; les frais d'assemblées générales et assemblées fédérales et les frais concernant les matchs internationaux à hauteur de 26 000 €.

Les impôts et taxes représentent un montant de 189 000 €, l'essentiel étant les taxes sur les salaires. Nous avons une augmentation, également, des taxes foncières, en contrepartie, nous avons une diminution sur les fonds d'assurance formation.

Par ailleurs, les frais de personnel ont engagé une dépense de 1 265 000 €, laquelle est en diminution par rapport à l'année précédente, depuis nous avons eu quelques départs en retraite.

Les charges sociales représentent 570 000 €, la plus grosse charge étant les cotisations URSSAF pour 342 000 €.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 366 000 €, dont 219 000 € pour le Centre technique Henri Guérin de Ploufragan.

Les autres charges d'exploitation sont de 1 005 000 €. Elles sont constituées par les subventions vers les districts pour 666 000 €, en augmentation de plus de 10 %. Nous avons des contrats d'objectifs et un reversement de 75 %, c'est-à-dire 282 000 € sur les 377 000 €, et également, les frais de fonctionnement correspondant aux aides que nous octroyons aux districts.

Autrement, il convient de signaler la subvention au Centre technique Henri Guérin de 328 000 €, en diminution de 10 % à la suite des travaux effectués sur le Centre technique. En effet, il a été décidé de réduire l'aide de 3 000 € mensuels, ce qui représente moins 36 000 €.

Ainsi, le résultat d'exploitation, correspondant aux produits d'exploitation s'élevant à 5 744 000 € diminués des charges d'exploitation de 5 916 000 €, est déficitaire pour un montant de 172 000 €.

Le résultat financier correspondant aux produits financiers d'un montant de 62 000 €, diminué des charges financières de 14 000 €, a dégagé un produit positif de 48 000 €.

Par conséquent, le résultat d'exploitation d'un montant de moins 172 000 €, le résultat financier de 48 000 €, et le produit exceptionnel de 128 000 €, conduisent à un excédent de 4 156 €.

Ce rapport financier de la saison 2015/2016 est donc dresser.

Avant d'en terminer, j'ai évoqué précédemment l'informatisation. Compte tenu des aides substantielles que nous avons perçues de la Fédération dans le cadre de la formation, en particulier du BMF, nous avons eu un produit supplémentaire de 200 000 €, le Comité de Direction de la Ligue a décidé de l'informatisation des clubs. La Fédération y participe à hauteur de 40 %, la Ligue qui s'est substituée aux districts, à hauteur de 30 %, et les clubs ont contribué à hauteur de 30 % c'est-à-dire 54 € par tablette. Le comité de direction a décidé de se substituer aux clubs, c'est-à-dire que pour une tablette déjà reçue, pour laquelle vous avez versé 54 €, vous allez bénéficier d'un avoir de 54 € pour la saison 2016/2017. Pour les tablettes que vous allez recevoir sur cette saison, contrairement à votre facture reçue, vous n'aurez pas à payer ces 54 €.

(Applaudissements)

Je laisse la parole à M. Paré, Commissaire aux comptes.

➤ **Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes**

M. PARE.- Bonjour à tous. Monsieur Rémy Moulin, trésorier de la Ligue de Bretagne vient de vous présenter les états financiers arrêtés au 30 juin 2016. Compte tenu de la date de la présente assemblée, les délais ont été respectés et mis en place pour établir ces comptes de façon très rapide, car il faut tenir compte des vacances estivales et de la période du mois d'août. Aussi, les comptes ont été arrêtés dans le respect du calendrier fixé, ce qui témoigne de l'efficacité des services administratifs de la Ligue de Bretagne et de la bonne maîtrise du budget.

Le respect de ces délais m'a permis d'accomplir la mission qui m'a été confiée correctement. Et en application de celle-ci, il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur les comptes qui viennent de m'être présentés. Je ne vais pas vous donner le détail des diligences que j'ai effectuées. Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles comptables françaises, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2015/2016, ainsi que de la situation financière de la Ligue de Bretagne au 30 juin 2016. Il n'y a aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels dans les informations qui ont été données dans le rapport du trésorier.

Il y a également un second rapport à vous présenter sur les conventions réglementées intervenant entre la Ligue de Bretagne, les districts, et avec le Centre technique Henri Guérin.

Au niveau des relations avec les districts, la Ligue de Bretagne leur attribue une subvention calculée en fonction de critères définis par rapport au nombre de licenciés. Au titre de l'exercice 2015/2016, les subventions de fonctionnement qui ont été accordées aux districts dans cette saison s'établissent pour les Côtes d'Armor à 71 576 €, pour le Finistère Nord à 61 240 €, pour le Finistère Sud à 42 508 €, pour l'Ille-et-Vilaine 106 828 € et pour Morbihan à 79 944 €.

De plus, des subventions d'investissement ont été allouées au district du Morbihan pour financer des travaux à hauteur de 11 908 €.

Concernant les contrats d'objectifs, de la même façon, la Ligue de Bretagne centralise leur gestion. Chaque année la Fédération Française de Football accorde et attribue à ce titre une subvention globale qui est allouée à la Ligue de Bretagne, et qui est ensuite redistribuée à chaque district. Le montant de la subvention attribuée à la ligue de Bretagne pour l'exercice 2015/2016 s'est élevée à 376 965 €, et a été rétrocédée aux districts affiliés une somme de 282 322 €.

Des conventions ont été également conclues avec l'association « Centre Technique Henri Guérin ». En effet, un bail a été signé, compte tenu des travaux d'extension réalisés sur l'exercice précédent. Le montant du loyer a été porté à 324 000 € hors taxes. En contrepartie, pour équilibrer les comptes du Centre technique, il est attribué une subvention d'équilibre d'un montant de 327 000 € au titre de l'exercice 2015/2016.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

➤ ***Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2016***

M. LE GALLOUDEC.- Nous passons aux votes de l'approbation du rapport financier au 30 juin 2016.

Unanimité pour.

Merci.

4. Budget Prévisionnel 2016/2017

M. MOULIN.- Avant de présenter le budget prévisionnel, nous allons discuter de l'affectation du résultat, même s'il est modeste.

M. le Président.- Je pense que tout le monde est d'accord. Y a-t-il un vote contre l'affectation de ce résultat au fonds de réserve ?

Unanimité pour.

➤ **Lecture du Rapport du Trésorier Général**

M. MOULIN.- Le budget prévisionnel 2016/2017 est inférieur au budget 2015 /2016 d'un peu plus de 4 % pour s'équilibrer à 5 678 959 €.

○ **Les produits**

Pour détailler, les produits courants représentent un peu plus 51 %, soit approximativement 2 900 000 €. Les subventions s'élèvent à 1 400 000 €, les autres produits de gestion à 1 056 000, soit un peu moins de 18 %, et les produits financiers, reprises et provisions et les transferts de charge.

Ainsi, les produits courants s'élèvent à 2 911 500 €, en légère progression résultant des changements de clubs, les licences assurances. Il n'y a pas de gros bouleversement, l'ensemble étant sensiblement à l'identique. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des produits courants ne subit pas de variations.

Les subventions connaissent une diminution importante de moins 6 %, laquelle justifie par rapport aux subventions versées pour les tablettes. Nous avons perçu des aides de la Fédération pour mise en place de ces tablettes, aujourd'hui, l'opération de la Fédération est terminée. Celle du CNDS indique une baisse de moins 7 %, il n'y a pas de surprise de ce côté là, malheureusement.

Les autres produits de gestion sont également en diminution dans la mesure où nous passons de 1 184 000 € à 1 057 000 €.

Nous avons une diminution du résultat du CIF et des actions techniques. Globalement, nous sommes toujours prudents concernant les recettes de coupe de France. Cette année, nous avons reçu une somme inférieure aux 75 000 € reçus lors de la saison 2015/2016. Nous avons donc une diminution sensible au niveau des actions techniques via la diminution du résultat du cycle. Le reste étant sensiblement identique.

○ **Les charges**

Les charges sont à l'équilibre par rapport aux produits.

Concernant les autres charges, les achats de marchandises s'élèvent à 887 000 €. Les autres services extérieurs, les impôts et taxes, les charges de personnels représentent la partie la plus importante avec 32 %, le reste étant sensiblement à même hauteur.

De façon plus détaillée, très rapidement, les services courants représentent près de 16 %. Le résultat est sensiblement à l'identique de la saison 2015/2016.

Les services extérieurs sont en diminution de 165 000 €. Elle est liée à l'informatisation. En effet, nous avons des charges en 2015/2016 que nous n'avons plus aujourd'hui, ce qui explique globalement cette diminution. Pour les autres services extérieurs, hormis la Coupe de France et le challenge de la

sportivité, pour lesquels nous avons moins de dépenses car davantage de charges sur la saison passée, le reste étant sensiblement à l'identique au niveau des stages et frais de déplacement

Les impôts et taxes sont à l'identique également. De même, les charges de personnels sont sensiblement au équivalente.

Les autres charges de gestion ont subi une légère diminution s'expliquant par l'octroi des subventions quelque peu exceptionnelles auprès des districts. Il y a donc une diminution de prévue sur le budget 2016/2017, le reste étant au même niveau.

Ainsi, nous présentons un budget prévisionnel à hauteur de 5 678 959 €, en diminution de 4,3 %.

➤ ***Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes***

M. PARE.- En ma qualité de commissaire aux comptes, j'ai examiné les comptes prévisionnels de l'exercice 2016/2017. Ils ont été établis sous la responsabilité de votre Comité Directeur à partir des hypothèses traduisant la situation future estimée la plus probable à la date de leur établissement.

À l'issue de cet examen, j'ai émis un rapport d'examen limité sur ces comptes prévisionnels, dans lequel je conclus qu'il n'y a aucun élément à relever de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels. Je ne peux apporter d'assurance sur leur réalisation. Il n'y a pas d'observations à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicable aux comptes prévisionnels, sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes annuels.

Enfin, pour rappel, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées. Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

➤ ***Approbation du Budget Prévisionnel 2016/2017***

Voté à l'unanimité.

M. MOULIN.- Je tiens à remercier les membres du Comité de direction et le personnel de la Ligue en particulier, le personnel des services comptabilité pour l'aide qu'il nous apporte au quotidien.

5. Modifications Réglementaires

➤ *Réforme des championnats Ligue Seniors*

M. LE YONDRE.- Bonjour à tous et à toutes. Nous abordons donc le plus gros point de cette assemblée, lequel est attendu depuis quelques temps et déjà discuté dans les divers médias et divers quotidiens régionaux. Nous avons réuni les clubs de Ligue au mois de mai dernier pour en parler.

Il s'agit de la réforme des compétitions, dont la compétition régionale, qui prendra effet dès la saison prochaine. A l'issue de cette saison, il faudra ainsi mettre en place le dispositif qui permettra de se trouver dans la prochaine pyramide régionale.

Nous allons examiner différents points. Pour rappel, lors la réunion du mois de mai, nous nous sommes interrogés sur les causes de cette réforme, sur la pyramide retenue, et sur la présentation de la pyramide cible. En effet, avant de parler de cette année de transition, c'est-à-dire la saison se terminant, il faut que nous discutons et que nous nous mettions d'accord sur la pyramide cible qui se met en place derrière. Nous parlerons également de la saison de transition parce qu'il y a différents scénarios possibles. Nous reviendrons également sur certains points abordés lors de cette dernière réunion et modifiés depuis. Enfin, nous vous proposerons quelques modifications réglementaires qui sont concomitantes avec cette année de transition.

Premièrement, cette réforme est liée à la réforme territoriale. Nous sommes passés de 22 à 13 régions sur le plan national. Le ministère des sports a fixé les règles concernant les délégations de la gestion du sport sur chacun des nouveaux territoires.

Ainsi une ligue est définie par nouvelle région et un district par département. Nous passons donc à 13 Ligues. Concernant les districts, nous sommes également touchés en Bretagne parce qu'actuellement le département du 29 est scindé en deux districts, le Finistère Nord et le Finistère Sud. Cette nouvelle loi entraîne donc des modifications sur le département de Finistère.

Mettre en place une ligue par région, c'est-à-dire 13 ligues à la place des 22 actuelles, va changer toute l'organisation existante des compétitions. En effet, jusqu'à aujourd'hui nous avons 22 DH parce qu'il y avait 22 ligues, et les 22 vainqueurs de DH accédaient aux compétitions nationales. Dorénavant, il n'y a plus que 13 ligues. Aussi, nous aurions pu choisir l'hypothèse la plus simple et décider qu'il aurait seulement 13 accédants vers les compétitions nationales. Or, certaines régions qui disposaient de plusieurs ligues, se retrouvent avec une seule ligue. C'est le cas, notamment de la région Champagne Alsace Lorraine, laquelle bénéficiait de trois ligues, et donc avait le droit à trois montées. Avec la réforme territoriale, si nous devons suivre ce système simple, cette région aurait dû disposer d'une seule montée. Le système ne leur convenait pas. Or, rester sur le même chiffrage qu'avant ne nous convenait pas non plus. En effet, même si notre territoire n'a pas été modifié, nous avons 50 000 licenciés représentant un nombre supérieur à celui de certaines ligues de la région Champagne Alsace Lorraine réunies. C'est pourquoi il a été discuté, au niveau Fédéral de revoir la pyramide des championnats nationaux.

Selon la pyramide retenue, au niveau national, nous restons sur un groupe de 20 équipes. Le CFA ne change pas, il y a toujours 4 groupes de 16 équipes. Néanmoins, l'intitulé « CFA » s'appellera « National 2 ».

L'ex CFA2, nouvellement nommé « National 3 », qui est actuellement à 8 groupes, passe à 12 groupes. Certes il y a 13 ligues, mais il y a eu un accord de trouvé concernant la ligue Corse. En effet, elle a été traitée différemment dans la mesure où elle ne dispose que de 7 000 licenciés, ce qui était insuffisant pour faire un groupe national uniquement sur le territoire corse. La Corse sera donc intégrée avec la

ligue Méditerranée. Nous avons donc un groupe de « National 3 » par ligue. La saison prochaine le « National 3 » sera donc composé de 14 équipes de la ligue de Bretagne.

Nous aurions pu faire des pyramides complètement différentes mais la solution qui semble convenir à tous est de faire une pyramide sur trois niveaux en ligue. La fédération impose à toutes les ligues une organisation des compétitions régionales sur trois niveaux maximum. Un autre critère s'ajoute, selon lequel 10 % maximum des équipes doit opérer au niveau régional. Or en calculant, pour atteindre ces 10 %, nous aurions dû diminuer le nombre d'équipes de ligue. Toutefois, en incluant les équipes « Loisirs » et « Vétérans » dans nos équipes Seniors, nous avons démontré que ce taux ne changeait pas le nombre d'équipes en ligue aujourd'hui. Nous sommes donc restés sur le même nombre d'équipes en ligue.

Nous aurions pu également décider, compte tenu des 3 niveaux maximums en ligue, de transférer toutes les équipes de DH en districts, et nous aurions supprimé un niveau. Mais je ne pense pas que vous auriez adopté cette solution, pour tous ceux qui sont en (? *un mot inaudible*).

Nous avons opté pour une autre solution. Nous ferons un « Régional 1 », qui est la nouvelle appellation de l'ex « DH » sur tout le territoire de France. Il aura deux groupes de 14 équipes. Le deuxième niveau régional s'appellera « Régional », avec six groupes de 12 équipes. Et enfin le « Régional 3 » se composera de 14 groupes de 12 équipes, un par nouveau territoire.

En regardant la situation cible, le « National 3 », ex « CFA2 », le premier de ce groupe accédera en « National 2 », ce qui constitue une plus-value pour nous car il était très difficile de sortir des groupes de « CFA 2 » actuels pour monter vers le CFA. Désormais, nous sommes certains qu'avec une telle pyramide, chaque année un club breton accédera au « CFA 2 », « National 2 » de demain. Et chaque année, un club de « CFA2 » pourra accéder au « CFA ».

Cette solution est intéressante pour nous dans la mesure où nos clubs étaient très souvent en lice, avec les clubs de Vendée, d'Atlantique, parisiens, normands et d'Aquitaine. Or il était difficile d'affronter certains clubs bénéficiant de meilleurs moyens financiers que nos clubs bretons.

Trois descendent de ce nouveau « National 3 », le R1 deux groupes. Ces règles sont dictées par la Fédération, C'est un championnat national même s'il y a 14 équipes bretonnes à l'intérieur.

Donc trois descendent de ce « National 3 » vers la vers la ligue. Pourquoi choisir deux groupes ? Nous aurions pu choisir de faire trois groupes de R1, mais il n'y avait que le premier qui y accédait, et nous aurions diminué le niveau de nos équipes au plus haut niveau régional. Mettre trois DH aurait fait diminuer sérieusement le niveau des équipes évoluant au plus haut niveau de la ligue.

Aussi, nous avons fait deux groupes de R1 afin d'avoir trois accédants, d'une part les deux premiers, et d'autre part le meilleur second. Cette solution apporte de l'intérêt sur la compétition car le meilleur second pourra accéder au « National 3 », ce qui n'était pas le cas avant, il n'y avait que le premier qui y accédait. C'est donc dans l'intérêt du futur championnat, ex « DH ».

Par ailleurs, nous avons décidé de maintenir les « Régionales 1 » à 14 équipes. Une discussion a eu lieu sur le fait de savoir si nous portions les équipes des Régionales 1 à 12 ou 14 équipes, puisque nous faisons deux groupes. Notre choix a été de 14 équipes, selon la pyramide. En effet, comme nous avons six groupes de « R2 », pour donner de l'intérêt à la compétition, et donc donner la possibilité au second d'accéder, il faut avoir 8 accédés du R2 vers le R1. Pour arriver à ce résultat, il faut 14 équipes. Comme la DH aujourd'hui, nous avons quatre descendants, compensés par les 8 accessions du R2 vers le R1.

Pour les descentes de R2 vers le R3, nous avons six groupes de R2, donc trois descentes dans toutes nos divisions aujourd'hui. Et pour le R3, nous avons 14 groupes, donc il faut faire 18 montées : les 14 premiers et les meilleurs seconds. Cette solution permet de maintenir de l'intérêt sur le classement du R 3 et de faire monter les meilleurs seconds.

La grosse différence se trouve dans les descentes. Nous avons 14 groupes, et aujourd'hui nous sommes à 7 montées par département ou district (sept pour le département 22, sept pour le département 29, sept pour le département 35 et sept pour département 56). Il y a donc 28 accessions. Donc, la solution de 14 groupes est simple.

Par rapport à aujourd'hui, concernant les descentes de PH, il y en a trois systématiques, alors qu'à l'avenir, dans cette situation cible, il y aura deux descentes des PH vers les districts.

Nous aurions pu prendre une solution en gardant les trois descentes des PH dans les districts et faire un peu plus de montées des districts vers les ligues. Nous pourrions y réfléchir. On pourra l'avoir dans le futur si les gens le souhaitent. Mais que ce soit simple et compréhensible pour tous, nous avons fait un équilibre par rapport à aujourd'hui. Cela étant évolutif dans le temps.

Voilà pour la situation cible. Avez-vous des questions ? Tout le monde est-il d'accord sur cette situation cible, car c'est celle que nous vivrons à l'avenir ?

M. le PRESIDENT.- Y a-t-il des questions sur cette cible ? Ce n'est pas pour la situation en cours mais pour la saison 2017/2018.

Nous pouvons voter à main levée, tout le monde est-il d'accord ?

Unanimité.

M. LE YONDRE.- La situation se complique pour la saison en cours. En effet, c'est plus complexe que lors de ma présentation à Locminé.

En effet, à l'époque, nous avons pris un cas : aujourd'hui, nous avons 8 clubs en CFA 2, or pour compléter, il faut 6 montées, donc 14 dans le « National 3 » l'an prochain. Pour exemple, les verts sont en R1, les bleus en R2, et les marrons en R3. Les 3 derniers de PH descendant en district. Or cela reste un cas.

Ce qui était remonté des clubs, c'était le manque d'intérêt sur cette compétition pour la saison en cours dans la mesure où en DRH, dès la mi-saison quasiment, vous êtes quelque peu détachés des premières places. Aussi, il n'y a finalement plus d'intérêt jusqu'à la fin de saison.

Par ailleurs, les clubs ont souligné le gros écart entre le premier de PH qui accède au R 2 et les descentes de DSE qui sont également en R2. C'est un écart énorme de niveau entre les équipes pour la saison prochaine. Il risque d'y avoir des compétitions très difficiles, si nous restons sur ce cas, pour certains clubs la saison prochaine.

De même, a été souligné le manque d'intérêt sur la DH. Dans cette compétition, les cinq ou six premiers peuvent accéder, et comme vous êtes détachés à mi-saison, vous êtes sûr de jouer en R1 quand la saison est terminée. C'est un point important qui a été remonté de cette réunion de Locminé.

Pour reprendre les remarques les plus importantes qui nous ont été apportées :

- Rendre plus attractif les championnats pour cette saison de transition ;
- Eviter qu'à mi-saison il n'y ait plus d'objectif avec le risque en plus de fausser les compétitions de districts par apport de joueurs des équipes de Ligue. En effet, si vous êtes en DR 1, et que votre équipe 2 est en D1 de districts, à mi-saison, le championnat de DRH est terminé, alors vous êtes sûrs de ne pas pouvoir être dans les trois premiers. Le risque est donc d'amener des joueurs inférieurs et de fausser les compétitions inférieures.
- L'écart conséquent en R2, entre les premiers P H et les derniers de DSE ;
- Etudier la montée des meilleurs seconds dans toutes les divisions.

Ensuite, afin de continuer notre propos, il convient de faire le point sur la situation des clubs qui sont en compétitions nationales. Ainsi, nous avons Concarneau, en espérant qu'ils montent d'un cran l'an prochain. En CFA, nous avons cinq équipes : St-Malo, Lorient, Plabennec, Rennes B, et l'AS Vitré. En CFA 2, nous avons huit équipes.

Or, à l'issue de la saison prochaine, nous ne savons pas le nombre d'équipes restant en CFA 2. Ce sont des équipes qui joueront au « National 3 » la saison prochaine, et c'est en fonction du nombre d'équipes restant dans cette division que nous allons devoir compléter. Seules des équipes bretonnes complètent ce groupe. Mais nous sommes incapables de prévoir le nombre d'équipes qu'il restera en CFA 2. Nous pouvons, d'une part, avoir trois descentes de CFA possibles, puisque nous avons cinq équipes, il y a très peu de chances que cela arrive, mais nous devons étudier hypothèse malgré tout. Nous pouvons, également, avoir une ou deux montées de CFA 2 vers le CFA, comme l'an dernier lorsque le premier et le deuxième du groupe Bretagne y ont accédé. Nous pouvons aussi avoir une descente possible vers le R1, car, quoiqu'il arrive, si nous sommes derniers au classement du CFA 2 cette année, nous devons descendre. Le dernier de CFA 2, s'il est douzième ou treizième, sera sauvé, mais s'il est quatorzième, il descend systématiquement.

Nous avons un nombre de scénarios importants.

Sur la colonne de gauche, ce sont nos 8 clubs en CFA 2. Nous avons différents cas possibles dans la deuxième colonne, des descentes en CFA, soit zéro, soit une, soit deux, soit trois. A chaque fois, lorsque nous n'avons aucune descente en CFA, nous pouvons avoir soit aucune descente de CFA2, soit une descente de CFA2, soit deux, soit trois. Il ne peut y avoir qu'une ou aucune descente en CFA 2. Il reste alors un club en « National 3 ». Pour compléter et arriver à 14, (la dernière colonne) les différents cas possibles de montées de DH vers le « National 3 ». Il y a une variation éventuelle de 3 à 9 équipes qui peuvent accéder au « National 3 » à la fin de cette saison actuelle.

Il est donc difficile de monter une pyramide régionale avec l'ensemble de ces scénarios des clubs nationaux.

La difficulté est que pour chaque cas, deux hypothèses sont possibles : nous pouvons avoir six montées de DH, avec aucune descente de CFA 2. A l'inverse, nous pouvons également avoir une descente de CFA2. Le nombre de clubs qui nous restent en Ligue est différent, même si nous avons six montées en DH, nous pouvons aussi avoir cinq ou six clubs restant en DH.

L'important dans notre pyramide, c'est le nombre résiduel d'équipes qui viennent DH et l'éventuel CFA2. Dans les différents cas de montées de DH, nous pouvons avoir aucune ou une descente de CFA 2, donnant ainsi un nombre restant d'équipes en Ligue, DH, et l'éventuel CFA 2, entre 6 et 11. Ce sont sept cas différents de montage de la pyramide pour la saison prochaine.

Y a-t-il des questions avant d'aller plus loin ? Ce processus est-il clair pour tout le monde ? Sachant que ces différents cas présentés n'avaient pas été définis au départ.

M. le PRESIDENT.- Nous précisons que c'est la situation à la fin de cette saison. À la fin de cette saison, le nombre de montées et de descentes est compliqué à exposer. Il va vous présenter les différents cas de figure. Aujourd'hui, nous avons voulu que ce soit clair, avant de vous faire voter un certain nombre de textes. Nous vous enverrons tous ces documents reprenant les différents cas possibles. Aujourd'hui, les clubs de DH vont regarder avec attention les clubs de CFA 2 et de CFA. Il faudra les soutenir car on est tributaire de ces deux championnats.

M. LE YONDRE.- Il faut bien retenir que pour monter cette pyramide, il faut étudier ces différents cas. Il nous reste de 6 à 11 équipes en Ligue.

Je vous présente l'ensemble des différents cas possibles afin de voir le déroulement de la fin de cette saison.

Nous sommes donc dans le cas où le nombre d'équipes restantes est de six, en Ligue, en DH et en CFA 2. C'est le bas du classement en DH qui importe. Il reste du 9^{ème} au 14^{ème}. Au niveau des accessions, nous avons soit 8 accessions en DH, soit 7 accessions et une descente de CFA 2.

Pour donner de l'intérêt au championnat DH, nous vous proposons la mise en place de barrages. Cette solution n'avait jamais encore été évoquée jusqu'à présent. Elle donne un réel intérêt aux championnats de DH et de la DSE dans la mesure où dans le 13^{ème} et le 14^{ème} au classement de DH, il y aura un barrage contre les 8^{ème} de DSE. Si nous n'avions pas eu de barrage, le 13^{ème} et le 14^{ème} joueraient en R1, et le 8^{ème} de DES jouerait en R2. Donc, nous intensifions l'intérêt dans la DES parce qu'entre terminer 7^{ème} du classement DES, et terminer 8^{ème} en DES, c'est intéressant pour les premières places, pour les dernières et au milieu. Nous sommes sûrs que la compétition de DES a de la valeur jusqu'à la fin de la saison.

De même pour la DHE, entre terminer 8^{ème} ou 9^{ème}, ce n'est plus la même chose, comme de terminer 10^{ème} ou 13^{ème}. Il y a donc un réel intérêt sur la compétition jusqu'à la fin de la saison.

Concernant la composition de la compétition « Régional 1 », pour prendre certains cas, de DH à CFA 2, 4 ; DSE de 9 à 12, nous sommes sûrs qu'ils seront en « Régional 1 » la saison prochaine. En DSE, les 7 premiers ; en DSR, les deux premiers. Et les vainqueurs des barrages 1. Au total, nous avons 28 groupes, soit deux groupes de 14. Voilà comment est constitué le « Régional 1 », l'an prochain, dans ce cas de figure où il resterait 6 équipes en CFA 2.

Pour le Régional 2, il est composé des 32 DSE, 20 DRH, des perdants des barrages 1, se retrouvant en Régional 2, et les vainqueurs des barrages 2. Nous ajoutons les barrages 2, pour éviter l'écart important entre les premiers de PH et les DSE. Pour rendre la compétition intéressante, nous avons créé un barrage entre les descentes DSR, les suivants de DRH, ceux qui n'ont pas encore accédés en R1, opposés aux 10 premiers PH. Les vainqueurs joueraient en R2.

Comprenez-vous cette problématique ? Elle permet de garder de l'intérêt à nos compétitions et d'éviter de gros écarts de niveau entre les premiers PH et les descentes de DES. Dans ce cas de figure, en admettant que les premiers de PH perdent, vous auriez à jouer dans la même division que les descendants DES, le fond de DSR et les premiers de DRH. Nous sommes pratiquement dans la configuration d'aujourd'hui, en termes de niveau, car vous avez des descendantes de DSE et des montées de DRH qui jouent avec ceux qui n'ont pas accédés ou descendus de DSR. Cette configuration est similaire à la compétition existante aujourd'hui, sans différence de niveau pour la saison prochaine.

Un intervenant.- Je voulais juste préciser une chose évoquée lors d'une réunion des championnats nationaux. Il y a des montées de DH en N3 qui ne peuvent pas se faire, pour certaines équipes de réserve.

C'est la règle générale, mais il est important de le souligner car le nombre ne suffira pas à lui-même pour les montées. Les équipes de réserve ne pourront pas monter également.

M. LE YONDRE.- Il y a de l'intérêt. Prenons un cas de figure, tel que Saint-Brieuc, qui n'est pas en CFA 2 aujourd'hui, son équipe B est en DH, et ne peut pas monter en National 3. Si Saint-Brieuc est dans les 8 premiers, il ne peut pas monter et c'est donc le premier qui le suit dans le classement, qui monte à sa place. C'est celui qui est 9^{ème}, qui ne devait pas monter, qui monte à sa place. Il y a très peu de cas mais cela peut arriver. Si une équipe ne peut pas accéder, elle est remplacée par le suivant immédiat.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est un peu compliqué mais il faut absolument que vous soyez au courant des règles applicables à la fin de cette saison. Ce sera en ligne sur le site de la Ligue, de sorte que vous puissiez regarder tout au long de la saison les modalités des classements.

Nous vous expliquons le fonctionnement. Il y aura également une assemblée au mois de janvier, donc nous pourrons revenir sur ces points. Nous devons aujourd'hui définir ce cas de figure car nous

sommes dans l'obligation de le faire. Nous avons les règles et la tendance à avoir, c'est-à-dire deux groupes de DH ou pas. Tout cela avait été défini à cette réunion, mais maintenant, nous vous expliquons les modalités.

M. LE YONDRE.- Cette pyramide est un atout pour le football breton. Nous amenons nos équipes vers le haut des compétitions. Nous permettons aux PH d'avoir de moins de déplacements. Cette solution permettra également de redynamiser le centre Bretagne, très souvent oublié, car nous avons 10 groupes limitrophes de la Bretagne, or, avec 14 groupes, à partir du moment où il y aura une partie de la DRH et de la PH, nous arrivons à constituer des groupes Centre Bretagne impossible à faire aujourd'hui.

Nous allons exposer rapidement les autres cas possibles. Au lieu de 6 équipes nous passons à 7. Nous avons toujours le barrage B1, avec le 13^{ème}, 14^{ème} et le 8^{ème}, mais pour faire du nombre, au lieu d'avoir tous les seconds de DSR montant, puisque nous avons une équipe de plus dans les équipes restantes, seuls les trois seconds de DSR qui accèdent. Il en est de même pour les D2. En DRH, au lieu d'avoir les deux meilleurs seconds quatrièmes, ce n'est que le seul meilleur second quatrième qui accède.

Les cas du huit est similaire. Il y a toujours le barrage 13^{ème} et 14^{ème} avec les huitièmes, mais avec les deux meilleurs seconds de DSR. Et pour les barrages, seuls les 3 premiers de DRH qui accèdent parce que les deux meilleurs seconds feront les B2.

Or pour le cas 9, l'organisation se complique. Le barrage avec les 13^{ème} et 14^{ème} de DH est similaire. Mais comme nous avons trop d'équipes, le barrage se fait avec un septième et le meilleur huitième. Pour les DSR, il faut deux meilleurs seconds.

Concernant le cas 10, nous revenons avec les huitièmes, et dans ce cas, nous ne pouvons faire monter que le premier. Or, ce sont des cas qui ont très peu de chances d'arriver. Nous sommes obligés de le présenter.

Concernant le cas 11, lequel a encore moins de chances de se réaliser. Le barrage est entre le septième et le huitième, et une seule montée de DSR. Tout cela par le nombre d'équipes par division.

M. GANIVET (FC Guichen).- Malgré tous scénarios qui ont demandé beaucoup de travail, il y a également une autre hypothèse : Lannion est endettée cette année, et en attente, une fois les championnats terminés, de toutes les rétrogradations financières qui ont un impact directement sur les montées ou sur les maintiens. Des choses ont-elles été prévues auprès de la DNCG pour anticiper ces rétrogradations éventuelles, non pas après la fin des championnats, mais avant, pour que nous puissions avoir à l'instant T à la fin des championnats, si nous y allons ou non. Je pense à la préparation sportive, évidemment, il y a un impact majeur. Si vous savez que vous allez évoluer soit en DH, soit en CFA 2, par exemple avant le 15 juillet ou après, en termes de recrutement, ce n'est pas du tout la même chose, tout le monde en est conscient. Aussi, y a-t-il eu des choses prévues pour anticiper cela ?

M. LE YONDRE.- Cela ne changera pas les règles de la DNCG. Elle est tenue par un calendrier strict à respecter. Les comptes sont au 30 juin, comme dans toute association, donc avant cette date les comptes peuvent être modifiés. Les clubs peuvent avoir une rentrée d'argent salvatrice. La DNCG dispose de tous les recours possibles, notamment la décision de première instance, la commission d'appel, le Tribunal Administratif éventuellement. Cela ne changera pas. La seule chose que nous savons c'est que les comptes sont définitifs au 15 juillet. Il y a très peu de chances que nous soyons impactés dans cette situation, car dans le pire des cas, c'est une seule descente. Si nous avons un club dernier de CFA 2, il ne sera jamais repêché. Le dernier descend donc nous avons très peu de chances d'être impactés. Il n'y a jamais de repêchage du dernier, quoiqu'il arrive.

M. DIRAISON (DC Carhaix).- Félicitations pour le travail qui a été fait. Concernant le barrage, cela se joue-t-il sur un match, sur un match aller-retour ? Par rapport aux clubs qui sont en réseau inférieur, avez-vous imaginé ?

M. LE PRESIDENT.- C'est un peu plus loin dans les deux propositions. Il y a une diapositive spécifique sur l'organisation des barrages.

M. LAUDIC (Locminé).- Concernant les aides qui sont actuellement données par la Fédération, car c'est un championnat national, hors le championnat « National 3 » va passer sous le giron de la Ligue, les aides seront-elles maintenues ? Cette question est dans le même esprit que celle de mon collègue du FC Guichen. La Ligue aura-t-elle une dotation Fédération ? Comme cela va-t-il s'organiser ?

M. LE PRESIDENT.- La Fédération s'est engagée à ce que les aides soient maintenues. Les aides actuellement versées par la Fédération sont encore versées aux clubs.

M. LE YONDRE.- J'étais en commission de gestion à la Fédération et cette question est actée. Cela reste une compétition nationale. Seule la gestion sportive est déléguée aux ligues. L'aide reste exactement la même, pour les CFA 2 elle représente notamment 8 000 € en y ajoutant également les frais de déplacement. Ainsi, nous passons de 3 à 9 équipes bretonnes qui bénéficieront de cette aide, ce qui est très favorable.

Avez-vous d'autres questions sur la transition ? Nous n'allons pas entrer dans le détail de chacun des cas, mais les tableaux seront sur le site, vous pourrez les analyser. C'est en fonction des descentes de CFA et de CFA 2. Nous sommes obligés de varier à chaque fois. Etes-vous d'accord avec cette année de transition ?

A présent, nous allons voir l'organisation des barrages. Premièrement, concernant les barrages R1, nous avons donné de l'importance au classement de H. Il y a un club classé 14^{ème}, un club classé 13^{ème}, et deux barragistes de DSE qui jouent avec eux. Ainsi, celui qui est le mieux placé en DH jouera contre le moins bien classé de DES. Lorsque les barrages se font avec les huitièmes, le meilleur huitième jouera contre le 14^{ème} et le moins bon huitième contre le 13^{ème}.

Par ailleurs, nous n'avons pas encore décidé les modalités des matchs aller-retour. Fait-on un tirage au sort ou non ? Ou c'est le plus petit qui reçoit ? Qu'en pensez-vous ?

Tout le monde est pour le tirage au sort concernant l'ordre de la rencontre.

D'accord.

Dans la salle.- Je ne suis pas d'accord.

M. LE PRESIDENT.- Etes-vous d'accord pour ces rencontres, c'est-à-dire le 14^{ème} de DH contre le mieux classé en DSE. Qui est pour ? Qui est contre ?

Ensuite votons sur l'ordre de la rencontre, c'est-à-dire soit le plus petit qui reçoit, ou soit un tirage au sort.

Qui est pour que le plus petit reçoive le premier match ? Quatre voix.

Qui est pour le tirage au sort ? La majorité est pour le tirage au sort.

M. LE YONDRE.- Concernant les barrages 2, nous ferons deux chapeaux. Dans les chapeaux 1, il y a les deux derniers DSR, ce qui fait huit équipes : quatre groupes de DSR et deux troisièmes de DRH, parfois ce sont les deux meilleurs de DRH, cela dépend du nombre de DRH, mais il fallait 10 équipes.

Dans le chapeau 2, il y a les 10 premiers PH, ou leurs suivants immédiats si le premier ne peut pas accéder. Ce qui fera 10 équipes dans le chapeau 2 et un tirage au sort intégral. Nous ne pouvons pas

le déterminer tout de suite car nous ne savons pas qui le premier PH et qui est classé dernier DSR. Nous essaierons de faire deux poules géographiques, soit une poule Ouest et une poule Est pour limiter les déplacements afin d'éviter d'avoir une équipe qui vient du Finistère pour aller en Ille-et-Vilaine.

M. LE PRESIDENT.- Etes-vous d'accord concernant les barrages 2 ? Nous avons donc deux poules, une Est et une Ouest, pour éviter les déplacements trop importants.

M. MORIN.- Quand allons-nous finir les championnats ? Si nous sommes concernés...

M. LE YONDRE.- Nous allons y venir.

Passons à la modification des calendriers, causée par la mise en place des barrages. Jusqu'au 30 avril, cela ne change pas. Le 7 mai nous n'avons aucun championnat. Vous avez été nombreux à faire remonter cette problématique de cette année, notamment pour les groupes de 12, vous êtes, au milieu du mois mai, deux week-ends sans jouer (le 30 avril et le 7 mai). C'est une grande coupure. Nous profitons de cette opportunité pour modifier le calendrier. Nous remontons les deux dernières journées sur le 7 mai et le 14 mai. Les quarts de finale de la Coupe de Bretagne prévus le 7 mai sont déplacés, et portés au 21 mai. Ces modifications nous laisseront le temps de faire les classements et vérifications nécessaires pour organiser les barrages à partir du 4 juin et 11 juin.

Il pourrait également avoir une autre solution. Nous pourrions éventuellement, car selon nous, la date du 18 juin est tardive pour les finales de Coupe de Bretagne, remonter tout d'un cran et faire les barrages 28 mai et 4 juin. Il y a très peu que nous ayons des clubs demi-finalistes de Coupe de Bretagne et barragistes. Si c'est le cas, les demi-finales de Coupe de Bretagne se joueraient le jeudi 26 mai. Nous pourrions aussi terminer le 11 juin par les finales de Coupe de Bretagne.

Êtes-vous d'accord ? Nous avançons le 7 mai et 14 mai les journées de championnat ? Sinon cela fait les barrages deuxième quinzaine de juin. Il n'y a aucune opposition ?

Voulez-vous que nous placions les barrages le 28 mai et 4 juin ou le 4 juin et 11 juin ?

M. LE YONDRE.- Effectivement, nous prenons moins de risque en fixant la date au 4 juin, nous laissant du temps pour étudier les recours. Selon moi, la solution la plus fiable, c'est de fixer la date au 4 et 11 juin, nous permettant d'étudier les différents cas de figure possibles.

Tout le monde n'est pas concerné par ceux qui joueront les barrages. Vous avez quatre équipes sur le R1, il n'y a que 24 équipes sur les 300 équipes jouant en Ligue.

Qui est pour fixer la date au 4 juin et 11 juin ?

Qui est pour fixer la date au 28 mai ?

La majorité pour le 4 juin.

INTERVENANT.- N'y a-t-il pas un problème avec le statut de l'arbitrage fixé au 1^{er} juin ?

M. LE YONDRE.- Le statut de l'arbitrage s'applique la saison suivante. Cela n'a rien à voir. Le statut de l'arbitrage se fait le 1er juin et en D1 il y a des matchs qui ont également lieu début juin. La situation du statut de l'arbitrage n'a rien à voir avec cela.

M. LE PRESIDENT.- Il y a un barragiste qui peut ne pas pouvoir accéder à cause de la situation du statut de l'arbitrage.

M. LE YONDRE.- Nous connaissons les équipes qui ne peuvent pas accéder au 30 décembre.

M. LE PRESIDENT.- Nous allons voir l'éventualité d'une modification de l'article 12 pour cette saison, impliquant des modifications statutaires. Nous allons essayer d'étudier tous les cas possibles. Nous serons peut-être confrontés à des problèmes particuliers.

M. LE YONDRE.- Nous faisons les barrages avec le classement tel qu'il est présenté à l'instant T, si une autre décision indique qu'un club ne peut pas monter, c'est l'autre qui a joué les barrages qui jouera à sa place.

Dans la salle.- Et il y a aussi le statut de l'éducateur.

M. LE YONDRE.- Nous faisons les barrages, nous nous organisons sportivement, et après, ce sont d'autres décisions qui viennent derrière. S'il y a une décision spécifiant à un club qu'il a gagné les barrages et donc qu'il ne peut accéder, alors son adversaire qui jouait les barrages contre lui qui prendra sa place. L'affaire est très simple.

M. le PRESIDENT.- Revenons sur le vote des dates. Nous pourrions faire un vote à bulletin secret mais nous aurions des soucis d'organisation. Il faut préciser que seuls les clubs concernés votent, les clubs de districts ne sont pas concernés au premier chef, même si cela peut leur arriver l'année d'après. Il faut que le vote soit clair. Nous n'avons pas de préférence c'est vous qui êtes concernés, et donc c'est vous qui décidez.

M. LE YONDRE.- Alors soit nous faisons les barrages les 28 mai et 4 juin, soit nous faisons les barrages les 4 et 11 juin. Quels sont les votes pour la première solution (28 mai et 4 juin) ? Quels sont les votes pour la seconde solution ? La majorité est pour la première solution.

INTERVENANT.- Comment départagez-vous pour les systèmes Coupe d'Europe ? Pour les matchs aller-retour, les rendez-vous extérieurs.

M. LE YONDRE.- Il faut le marquer dans le texte. On n'a jamais organisé de systèmes de coupe d'Europe et de buts marqués à l'extérieur. Nous pouvons même céder le barrage, en match de coupe aller-retour, c'est en deux tirs au but au besoin à la fin. Il y aurait prolongation avec tir au but éventuel s'il y a égalité.

Nous ne pouvons pas inventer une règle inexistante aujourd'hui dans nos textes.

M. LE PRESIDENT.- Nous vous ferons une proposition au mois de janvier. Nous prévoyons le texte. Nous repasserons en revue les textes modifiés suite à notre débat d'aujourd'hui.

M. LE YONDRE.- Revenons sur les modifications de texte pour accompagner cette année de transition.

Le premier vœu concerne la position des équipes en fin de championnat. En effet, dans certaines divisions, notamment en DRH, en mi-saison, certaines équipes n'ont plus d'intérêt. Le règlement actuel dispose que lors des cinq dernières rencontres de championnat, maximum trois joueurs donc plus de 10 matchs en équipe supérieure sont autorisés.

Pour limiter cet effet, nous vous proposons que lors des huit dernières rencontres de championnat, à partir du mois de février, il devra y avoir maximum trois joueurs, mais ayant fait plus de huit matchs en équipe supérieure. Cette solution évitera que les clubs descendent trop de joueurs dans les équipes inférieures lors des huit dernières rencontres de championnat.

Êtes-vous d'accord avec cette proposition ? Soit nous adoptons cette règle, soit nous restons avec le système actuel.

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote à bulletin secret.

M. LE YONDRE.- Vous avez un bulletin par enveloppe, avec les trois vœux.

M. LE GALLOUDEC.- Monsieur Alain Faudet va expliquer le monde de scrutin.

M. LE PRESIDENT.- Concernant les 3 vœux, si vous êtes pour la proposition, c'est le bulletin « oui », sinon c'est le bulletin « non ».

M. FAUDET.- Pour le vote 1, c'est la proposition pour cette année de transition des huit dernières rencontres.

M. LE YONDRE.- Le vote 2 traite des divisions excédentaires ou déficitaires.

Selon les cas, le nombre d'équipes qui restent en ligue n'est pas toujours le même. À la fin, nous pouvons se retrouver, selon les cas de figure, soit avec 172 équipes pour faire le groupe de PH alors qu'il n'en faut que 168, soit 168. Nous aurions quatre équipes de trois en PH.

Nous ne voulons pas faire subir aux clubs de PH, à l'issue de cette saison, la refonte de la pyramide. Nous ne ferons de descentes supplémentaires de PH vers les districts qu'elles que soient les hypothèses. Si nous sommes excédentaires, nous le serons en Ligue, alors nous assumerons et feront éventuellement un groupe à 13 pour un an en saison prochaine en PH. Nous ne faisons pas de descentes supplémentaires de PH vers les districts à la suite de cette saison. Il serait anormal que les clubs de PH subissent la refonte de la pyramide.

L'un des cas de figure qui risque de nous arriver c'est la gestion des équipes réserves. Ils ont leur équipe 1ère en DRH et leur équipe B en PH. Si leur équipe 1ère ne termine pas dans les quatre premiers de DRH, leur équipe B, quelque soit son classement à la fin de cette saison, ne peut pas rester en R3, puisque les 6^{ème}, 5^{ème} et autre de DRH sont en R3. L'autre équipe qui était septième ou huitième de R3 ne pourrait pas rester en R3. Nous ne pouvons pas avoir deux équipes du même club dans la même division. C'est la descente automatique. Lorsqu'une équipe descend d'une division, elle fait descendre l'autre équipe dans la division inférieure. C'est aggravé par la mise en place de cette nouvelle pyramide pour cette année de transition. Pour limiter notre effet excédentaire de PH, nous vous proposons que les descentes automatiques ne soient pas compensées. Les clubs de PH savent qu'il y a 3 descentes dans chaque groupe de PH, s'il y a des descentes automatiques, ils ne sont pas impactés. Actuellement, lorsqu'il y a une descente automatique, elle était classée dernière du groupe, et nous récupérerions une équipe du groupe. Cela serait illogique, alors que nous avons trop de clubs en PH. Donc s'il y a des descentes automatiques, elles descendent en district et nous arriverons à récupérer notre excédent de PH, sans faire de descente supplémentaire de PH.

Si nous sommes excédentaires en PH, nous ferons des groupes de 13 l'an prochain et nous régulariserons l'année suivante. Ce sera simple à faire, car nous avons seulement deux descentes au lieu de trois aujourd'hui, il y aura, éventuellement, trois descentes entre certains groupes.

Si nous sommes déficitaires, nous rechercherons les meilleurs 10èmes de PH. S'il manque du monde, au lieu d'aller les chercher en district cette année, comme c'est acté aujourd'hui avec 7 montées par département, nous récupérerons des 10èmes de PH. Nous aurions compliqué la situation pour savoir à quel district nous attribuons cette montée supplémentaire. Est-ce clair pour tout le monde ?

C'est le deuxième vœu que vous aurez à adopter.

Par ailleurs, nous sommes assez serrés dans l'organisation de nos barrages. Nous ne pouvons pas perdre de temps à organiser notre fin de saison. Nous vous proposons de simplifier au plus strict minimum l'article 12 sur les sanctions disciplinaires. Vous êtes nombreux à proposer cette solution. Nous ne prendrons les sanctions disciplinaires que sur les matchs de championnat. Cette solution a le mérite de mettre tout le monde sur un pied d'égalité. En effet, actuellement sur les clubs de Ligue, nous prenons les championnats, la Coupe de France et la Coupe de Bretagne. Or, chaque équipe ne fait pas le même nombre de match, n'est pas arbitre de la même manière, par exemple, certains décident de mettre trois arbitres, d'autre qu'un seul, et finalement personne n'est sur un pied d'égalité. Nous ne prendrons donc les sanctions disciplinaires seulement sur les matchs de championnat, au moins pour cette année sur le championnat senior étant donné le calendrier imparti pour monter nos barrages.

Le tableau présenté reprend les sanctions existantes aujourd'hui. Nous n'avons pas changé les points en moins, nous avons simplement réaffecté en fonction du nombre de matchs.

Ainsi, vous avez à voter sur les modifications de l'article 12. Soit nous conservons l'article 12, soit nous le modifions pour la saison. Le conserver compliquerait les choses.

M. le Président.- Vous avez compris les positions de ces trois vœux.

M. FAUDET.- Vous allez trouver dans votre enveloppe un bulletin. Sur ce bulletin, il y a les trois vœux, avec des cases « oui ou non ». Pour que le bulletin soit valable, il faut cocher la case de votre choix et n'apposer aucun commentaire, sinon le bulletin est nul. Il y a donc trois votes sur les trois vœux.

INTERVENANT.- Comme il y avait deux propositions sur le fait de conserver le renforcement des équipes sur cinq matchs ou sur huit matchs, le problème c'est que nous devons seulement répondre « oui » ou « non » ?

M. LE YONDRE.- Effectivement il faut répondre « oui » ou « non » à la première question. Nous vous proposons de modifier le règlement pour cette saison, et lors des huit dernières rencontres de championnat, c'est maximum trois joueurs et plus de huit matchs en équipe supérieure. Vous répondez positivement ou négativement à nos propositions.

L'Assemblée Générale Ordinaire est suspendue de 10 h 50 à 11 heures.

6. Présentation du rapport d'activité du Secrétaire Général pour la saison 2015/2016

M. LE GALLOUDEC.- Le 2^{ème} mandat, sous la Présidence de Jean-Claude HILLION, touche à sa fin. Il fut riche en événements, comme d'ailleurs lors des 4 premières années de prise de fonction.

➤ *Les Moments Forts de la présidence de M. Hillion*

2012 – 2013

- Organisation de l'Assemblée Fédérale à Brest
- 1^{ère} démarche de la vente de notre site rue du Sapeur Michel Jouan à Rennes
- Agrandissement du Centre Technique Bretagne Henri Guérin (CTBHG) avec une capacité d'accueil doublée
- Ouverture d'une antenne IFF
- Mise en place des contrats d'avenir
- Création de 2 postes de conseillers techniques dans le Finistère

2013 – 2014

- Signature avec la DRJSCS d'une convention d'objectifs relative au PST (projet sportif territorial) pour 4 ans
- Application de la convention avec la FFF de l'antenne régionale de formation
- Vente de notre site à Rennes et achat de nouveaux locaux à Montgermont
- Organisation de deux matches internationaux Beach Soccer France / Angleterre à la Foire de Rennes
- Matches internationaux U 20 Filles (France-USA) à Plabennec et Ploufagastel)

2014 – 2015

- Installation dans le nouveau siège à Montgermont en Janvier 2015
- Inauguration de ce nouveau siège en présence de Noël Le Gréat en avril
- Acquisition d'un Car animation Horizon Bleu 2016
- Réfection du terrain synthétique et du terrain d'honneur de Ploufragan, fruit de la vente du siège à Rennes
- Organisation de
 - France – Angleterre Espoirs à Brest
 - France - Albanie à Rennes
 - France USA Féminin à Lorient
 - des ½ finales championnat de France U 17 à Ploufragan
- Lancement de la FMI
- Du PEF
- Du label Jeunes FFF

2015 – 2016

- Mise en place de la réforme territoriale
- Mise en place de Réseau Bleu et développement des outils de communication (Facebook & Twitter)
- Accueil des équipes de France U16 et U17 à Ploufragan

- Signature d'un Partenariat avec le Pays de Galles pour les Sélections U15
- Organisation de :
 - France Angleterre U 20 à Saint-Brieuc
 - France Irlande du Nord Espoirs à Guingamp
 - France Grèce à Rennes avec un record d'affluence pour un match féminin
 - Du Match de Rêve entre l'US Chateaugiron et l'US St Malo
 - Coupe du monde militaire féminine sur plusieurs sites de Bretagne avec la finale à Vannes et la victoire de l'Equipe de France contre le Brésil
- Réception de l'équipe de France Féminine pour un stage, avant leur départ aux jeux Olympiques
- Création d'un préau multisports au CTBHG à Ploufragan

De plus tous les ans, nous avons organisé :

- le Challenge Qualité Foot
- Les Finales de Coupe Région Bretagne
- La Journée Nationale des Bénévoles à Paris
- La cérémonie des étoiles de Football Breton
- la tournée des plages.

➤ **Le plan sportif 2015 - 2016**

--- Niveau professionnel ---

- Nos 4 équipes professionnelles se sont maintenues
- Une mention au FC Lorient pour son parcours en coupe de France, éliminé en ½ finale par le PSG

--- Niveau amateur ---

Félicitations :

- à l'US Concarnoise pour son accession au championnat National
- au Stade Rennais B pour son accession en CFA
- au Vannes OC pour son accession en CFA 2
- au Stade Brestois 29 pour son accession en D2F

○ **EFFECTIFS DES LICENCIES**

2012 – 2013	141 148	dont	5 057 femmes
2013 – 2014	143 021	dont	5 572 femmes
2014 – 2015	149 626	dont	6 492 femmes
2015 - 2016-	148 057	dont	7 829 femmes

Durant le mandat, les effectifs sont passés de 141 148 à 148 057, soit une augmentation de 6 909 HOMMES et 772 FEMMES.

➤ **Les différentes commissions**

Je vais maintenant vous présenter les différentes commissions. Les différents comptes-rendus des Présidents de Commissions Régionales seront visibles sur le site de la Ligue de Bretagne dès la semaine prochaine. Aujourd'hui, je vous présente les grandes lignes.

COMMISSION REGIONALE DES COMPETITIONS DES GESTIONS SENIORS

Président Rémy FEMENIA

Coupe de France : 701 équipes engagées (moins 3) par rapport à l'année dernière.

Au total : 671 matchs pour les tours préliminaires régionaux.

Au tableau d'honneur côté amateur, nous pouvons citer : US SAINT MALO et US CONCARNEAU

Championnat Seniors : 278 équipes engagées soit 3 088 Matches.

Vainqueurs des groupes : En DH	Vannes OC
En DSE	Auray FC
En DSR	Plabennec Stade 2
En DRH	Quiberon Saint Pierre FC
En PH	Fougères AGL 2

Je tiens à associer aux vainqueurs de groupe, les autres clubs qui ont accédé à l'échelon supérieur.

Coupe Région Bretagne : 848 équipes engagées (nombre identique à l'année dernière). La finale a eu lieu à Le Faouët (56) le 12 Juin dernier en direct sur TV Rennes, Ty Télé et Tébéo. Victoire de l'AS Vitré (B) contre Le Stade Rennais (C).

○ **COMMISSION REGIONALE, GESTION DES COMPETITIONS JEUNES FOOT A 11**

Président Christian David

- **22 754 licenciés**

Cette commission assure :

- la gestion des Championnats régionaux : U 15 - U 17 et U 19
- La Coupe Région Bretagne et les 1^{ers} tours de la Coupe de France et Gambardella

Tout d'abord nos Félicitations au PLOUZANÉ AC pour son accession en championnat national U 17

○ **Coupe Région Bretagne** : la Finale s'est déroulée à Le Faouët (56)

- 96 équipes engagées en U 19 ; vainqueur : AC Plouzané
- 64 équipes engagées en U 17 ; vainqueur : FC Dinan - Léhon
- 76 équipes engagées en U 15 ; vainqueur : US Concarneau

○ **Coupe Gambardella Crédit Agricole**

- 159 équipes engagées

- Accès au 1/32 : Stade Briochin - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Plouvorn - FC Lorient
- Accès au 1/16 : TA Rennes et Vannes OC
- Accès au ½ finale : Stade Brestois

Nous félicitons tous ces jeunes.

A compter de la saison 2016/2017, la nouvelle pyramide est mise en place avec une DH à 12 pour les U 17.

○ **COMMISSION REGIONALE FOOT ANIMATION**

Président Alain Faudet

- Gestion du Foot des U7 à U 13

Lors des différentes réunions, plusieurs sujets ont été abordés :

- **Analyse quantitative des effectifs :**

Mai 2016 : **47 589** licenciés soit une diminution de – 6,2 %

- **Résultats de la saison :**
- Rentrée de foot : des journées spécifiques (catégorie U6-U7 – U8-U9 et U 10-U11) ont réuni **25 478** joueurs et 1 241 filles. Ces journées permettent d’informer les parents et dirigeants
- Remise du Label Ecole de Foot FFF à la Guideloise (56)
- Phase Régionale Festival U13 : vainqueur le Stade Rennais FC en Garçons et le FC Ploërmel chez les filles.
- Le Stade Rennais FC (20^{eme}) et Le FC Ploërmel (7^{eme}) ont représenté la Ligue de Bretagne à Cap Breton les 4 et 5 Juin dernier.
- Journée Nationale des Débutants U6-U7-U8-U9, avec au total **13 835** participants représentant 1038 clubs et **2 413** équipes, soit une diminution sensible par rapport à 2015 (-1285 enfants)
- Remerciements au club de Plobannalec Lesconil et à la municipalité pour l’organisation du Festival U13
- **Districts organisateurs des actions et phases pour la saison 2016/2017**
- Futsal U 13 G & F : District Ille et Vilaine
- Festival Foot U13 G & F: District Cotes d’Armor

○ **COMMISSION REGIONALE GESTION ET COMPETITIONS FEMININES**

Président Micheline SAFFRE

- **Championnat Seniors** : 2 niveaux avec 30 équipes

DH :

- champion : Stade Brestois avec une accession en Division 2

PH :

- 2 poules géographiques de 10 équipes

- champion : ASPTT Rennes accédant à la DH avec le Lamballe FC
- **Coupe Région Bretagne** :
 - 32 équipes engagées
 - vainqueur CPB Brequigny
- **Coupe De France** : 32 équipes engagées.

Il est à noter les belles performances du CPB Brequigny (DH) éliminé en 1/16^{em} et l'EA Guingamp (D1) en ¼ de finale

- **Coupe U 16 F à 7** : Finale au Sourn - Vainqueur FC Ploërmel

○ COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION

Présidente Marielle Breton

La Commission Régionale de Féminisation s'est attachée à mettre en place les actions définies dans le plan Fédéral de Féminisation.

Les actions lors de la saison :

- Journée de la Femme – 8 mars 2016
- Des réunions organisées dans les districts dans la cadre « Mesdames Franchissez la barrière »
- Semaine du foot féminin du 7 au 14 mai.
- La journée ligue

A noter que :

Les effectifs sont en constante évolution :

- 6 088 joueuses,
- 1 722 dirigeantes,
- 40 éducatrices
- 50 arbitres sont recensées au 30 juin 2016.

Ecoles Féminines de football labellisées par la FFF :

- 3 écoles en Or
- 12 en Argent
- 17 en Bronze

○ COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Président Alain LEAUTE

• **Effectifs des arbitres :**

2012 - 2013	1 550	dont 39 femmes
2013 - 2014	1 546	dont 26 femmes
2014 - 2015	1 546	dont 48 femmes

2015 - 2016 1 500 dont 46 femmes

Nous constatons une baisse sensible depuis 4 ans (moins 50 arbitres).

- **Contrôle :**

2012 - 2013 662 contrôles dont 101 pour les jeunes

2013 - 2014 587 contrôles dont 101 pour les jeunes

2014 - 2015 616 contrôles dont 134 pour les jeunes

2015 - 2016 777 contrôles dont 128 pour les jeunes

Malgré la baisse d'arbitres, nous constatons une augmentation des contrôles.

- **Stages :**

2012 - 2013 16 stages et examens 506 arbitres concernés

2013 - 2014 10 stages et examens 385 arbitres concernés

2014 - 2015 10 stages et examens 492 arbitres concernés

2015 - 2016 13 stages et examens 483 arbitres concernés

Stabilité du nombre de stages - d'examens et des arbitres concernés.

- **Promotion :**

- Jonathan Tribodet et Erwan Finjean (en fédération)
- Clément Lenay (jeune arbitre FFF)
- 23 arbitres reçus à l'examen pratique de Ligue (L3)
- 2 reçus à l'examen pratique de Ligue Futsal

- **Satisfaction :**

- François Le Texier (Fédéral 1)
- Elodie Coppola (assistante FIFA)
- Anaëlle Loidon (Fédéral 1 féminine).

- **Formation**

À ce jour, la LBF compte 109 initiateurs en arbitrage et 20 formateurs du 1^{er} degré

- **Recrutement :**

- 5 candidats reçus suite à des actions de recrutement dans les lycées et collèges
- 4 nouvelles recrues à la S.S.S.A du lycée de Bréquigny
- 97 arbitres reçus lors des 3 formations au C.T.B.H.G.

Il est à noter d'importantes modifications des lois du jeu pour la saison à venir. A ce titre, un document explicatif sur les amendements a été mis en ligne sur le site de la LBF.

○ **CELLULE REGIONALE DE DETECTION DE RECRUTEMENT ET FIDELISATION DES ARBITRES**

Président Alain OLLIVIER-HENRY

Deux actions majeures ont été retenues :

- **La formation des référents en arbitrage des clubs**
- **L'arbitrage féminin**

○ **COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT ANIMATION NOUVELLES PRATIQUES**

Président Jean Paul COURCOUX

Le futsal continue sa progression en ligue de Bretagne :

- **Championnat :**
 - TA RENNES champion de DH malheureusement sans accession en D2 suite aux barrages.
 - Accession en DH du CS Merdrignac, Fougères Futsal (35) et Fc.Saint Bugan (22)
- **Coupe nationale :**
 - 34 équipes engagées, nous citerons la TA de Rennes éliminée en 32^{ème} et le Stade Plabennecois en 8^{ème} de finale.
- **Sélections régionales :**

La sélection U18 s'est imposée lors de l'inter ligues à Chateaubriant. Il est à noter la pré-sélection nationale du joueur Léo Yobé du Lamballe FC.

La sélection seniors s'étant également imposée à Chateaubriant face à la sélection Atlantique.

- **Finale Régionale Futsal :**
 - U13 vainqueur Plouzané ACF en garçons / Ploërmel FC en filles
 - U 15 vainqueur GJ Châteaugiron Domloup en Garçons / AS Dirinon en Filles
 - U 17 vainqueur FC Bruz en Garçons / St Brestoïis en filles
 - Seniors Vainqueur TA RENNES chez les Hommes et le FC Lamballe chez les Femmes

Remerciements aux clubs et municipalités de Ploërmel et de Goven pour l'organisation.

○ **FOOT ENTREPRISE**

Président Christian LEBOSSE

Depuis septembre 2014, la gestion régionale du football entreprise est assurée par le district d'Ille-et-Vilaine, seul à avoir des clubs engagés en championnat.

- **Effectifs saison 2015-2016 :**

557 licenciés soit une baisse d'environ 10% par rapport à la saison passée (- 82 licenciés)

Championnat

- L'équipe du Crédit Agricole est championne 2015 - 2016

Championnat National

- 2 équipes ont atteint les 32^{ème} de finale et une les 16^{ème}

Coupe Région Bretagne

- 17 clubs ont disputé la coupe de Bretagne.
- Vainqueur Ouest France à Noyal Chatillon

○ COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

Président Guy Manivel

La commission s'est réunie 52 fois et a procédé à 21 auditions.

La commission a traité 13 029 dossiers :

- 1 144 cartons rouges (- 54) et 12 885 cartons jaunes (+ 355)
- 75 dossiers ont vu une sanction de plus de 4 matches
- 16 dossiers pour la police des terrains.

La commission rappelle que la saison a été marquée par des agressions physiques et des propos intolérables de jeunes à l'encontre des officiels.

Il convient de rappeler que tout joueur doit ouvrir son compte FFF et les clubs peuvent vérifier par footclubs, les décisions des commissions de discipline.

○ COMMISSION REGIONALE LITIGES ET CONTENTIEUX

Président Philippe LE YONDRE

- 40 Dossiers ont été traités
- 20 matchs homologués
 - 12 Matches perdus
 - 8 matchs à jouer ou à rejouer.

A noter la forte proportion de matches (20%) en catégorie féminine ayant fait l'objet de réclamations.

○ COMMISSION REGIONALE D'APPEL

Président Georges Giboire

La commission s'est réunie à 21 reprises pour traiter 50 dossiers (principalement de la discipline, des statuts des éducateurs, des départementales d'Appel et des litiges et contentieux)

Suite donnée à ces dossiers saison 2015 - 2016 :

- | | |
|--|----|
| • confirmation des décisions prises en 1 ^{ère} instance | 18 |
| • annulation de la sanction de 1 ^{ère} instance | 10 |
| • décisions modifiées dont 10 en réduction | 12 |
| • dossiers mis en délibérés | 3 |

- retour en 1^{ère} instance a été signifié 1
- dossiers irrecevables 6

○ **COMMISSION MEDICALE**

Président – Joseph LAURANS

Une journée « un district - un médecin » au siège de la FFF a été axée sur la prise en charge des commotions cérébrales sur les terrains des Ligues et Districts

- **320 dossiers** de sur-classement ont été vus dont **154** U17 G, et **82** U17 F, **3** U16 - G et **81** U16 F

On observe donc une explosion des demandes de surclassement chez filles

- **Contrôle de 242 arbitres** de Ligue

Pour l'EURO 2016, nous avons répondu à la demande de la commission médicale de l'UEFA en mettant à disposition des médecins de liaison sur les sites Perros-Guirec et de Dinard. L'organisation du 48^{ème} congrès médical à Rennes

- Intervention le module « **santé - sécurité** » des formations de moniteurs de football.

○ **COMMISSION REGIONALE FMI**

Président - André NIO

La CR Feuille de Match Informatisée assure la formation à l'utilisation de l'application FMI et gère la distribution des tablettes pour les clubs.

Avec l'aide des cellules de formation FMI des Districts, elle a formé

- 1 650 dirigeants(tes)
- 1 280 arbitres
- et distribué 936 tablettes.

L'utilisation lors de la saison 2015/2016 a été de :

- 90% pour la DH Hommes,
- 70% pour la DH Femmes,
- 84% pour la D.S.E
- 85% pour la DSR
- 79% pour les U 19 DH

La saison 2016/2017 verra l'utilisation de la FMI pour toutes les compétitions à 11 en Ligue et District.

○ **COMMISSION RÉGIONALE CAR ANIMATION**

Président Jean Pierre Le Brun

La commission du Car Animation s'est réunie 2 fois au cours de la saison 2015 - 2016 principalement pour la tournée des plages

Au cours de l'été 2015, 34 sites ont accueillis le Car Animation ainsi que la structure gonflable permettant aux jeunes licenciés ou non de s'adonner aux joies du ballon rond (tel que le Beach Soccer) ce qui nous à permis d'enregistrer :

- 3 067 participants

Ceci sous la houlette de l'éducateur Jean-François Homo.

Le Car Animation aura participé à divers rassemblements tel que

- les JND,
- les Finales régionales,
- les Finales Coupe Région Bretagne
- Les Actions Districts
- Les Evénements FFF

○ **COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET EQUIPEMENTS**

Président Louis Morice

La commission analyse et confirme le classement des différents types de terrains, des installations classées Futsal ainsi que des éclairages.

- 220 terrains classés dont 75, niveau 5
- 37 salles classées Futsal
- 9 nouveaux synthétiques classés
- 33 éclairages classés

○ **COMMISSION REGIONALE HORIZON BLEU - FAFA**

Président Rémy Moulin

Répartie l'enveloppe budgétaire « Projet Horizon Bleu 2016 » : 1 385 360 € pour installations sportives.

Une aide a été accordée pour **75 dossiers** (86 l'année dernière) sur le territoire de la Ligue ainsi détaillée :

•	Côtes d'Armor	:	23 dossiers soit	334 200 €
•	Finistère Nord	:	10 dossiers soit	150 900 €
•	Finistère Sud	:	2 dossiers soit	31 200 €
•	Ille et Vilaine	:	36 dossiers soit	800 260 €
•	Morbihan	:	4 dossiers soit	68 800 €
	Total			1 385 360 €

L'ensemble des aides accordées pour la Ligue de Bretagne pour les 2 années s'élève à **3 295 810 €** pour **161 dossiers**.

○ **COMMISSION REGIONALE DE BRETAGNE FOOT**

Président Francis Lopez

La commission se réunit tous les mois à Locminé pour 10 parutions du magazine mensuel. Les thèmes sont choisis par rapport à l'actualité et parfois par le canal du service de la communication de la Ligue. La revue mensuelle est un bon complément au site de la Ligue et aux pages Facebook et Twitter.

Par ailleurs, plusieurs membres de la commission cessent leurs activités. Nous les remercions pour le travail effectué.

○ **COMMISSION REGIONALE ORGANISATION DES EVENEMENTS**

Présidente Michelle Carado

3 Grandes Organisations :

- Le **challenge « Qualité Foot »**, quant à lui s'est déroulé au Stade Rennais
 - *dotation 65 000 €*
 - *80 Clubs ont été récompensés.*
- La cérémonie des **Etoiles du Football Breton** le 27 Juin 2016 au CTBH à Ploufragan
- Les **finales Coupes Région Bretagne** ont eu lieu à Le Faouët (56) le 12 Juin 2016
 - *dotation 62 000 €*

○ **CAISSE D'ENTRAIDE MUTUELLE**

Président Rémy MOULIN

• **Rôle de la Caisse d'Entraide**

La Caisse d'Entraide a 2 missions principales :

- L'attribution de secours sous forme d'aide aux joueurs licenciés gravement blessés et aux familles des joueurs, dirigeants et arbitres décédés
- L'octroi de prêts aux clubs.

La Commission rappelle aux clubs que :

- **les recettes des « journées de la mutualité » constituent la seule ressource de la Caisse d'Entraide Mutuelle.**

Les dossiers sont à retirer auprès du Secrétariat de votre District.

- **Saison 2015/2016**
 - Recettes des journées de la Mutualité : **35 219.95 €**
 - Aides allouées : **102 200 €**
 - **4 secours** attribués pour un montant de **4 500 €** (1 dossier a bénéficié d'une aide complémentaire de 1 500€ accordée par la FFF)
 - **6 prêts d'honneurs** accordés pour un montant de **97 700 €.**

○ **CONSEIL REGIONAL DE L'ETHIQUE**

Président Jean-Pierre Gonidec

La compétence

Garant de la charte de l'éthique du football, le C.E.R a une responsabilité dans de nombreux domaines, il se doit de :

- Promouvoir des actes pédagogiques et préventifs
- Donner des avis et faire des recommandations
- Informer le comité de direction de la L.B.F
- Effectuer des rappels à l'ordre

Saison 2015 – 2016 : 5 dossiers ont été instruits

○ **COMMISSION REGIONALE DES EQUIVALENCES**

Président - Rémy FEMENIA

- 153 dossiers de demande d'équivalence au BEF
- 140 demandes ont été accordées
- 13 ont été refusées.
- 5 demandes d'équivalence au DES ont été validées

○ **COMMISSION REGIONAL DU STATUT DES EDUCATEURS**

Président - Bernard LEBRETON

Les membres de la commission étudiant :

- Les organigrammes techniques des clubs (niveau ligue)
- Les demandes de dérogations des clubs

La commission a demandé des sanctions

- pour des entraîneurs désignés ne possédant pas de diplôme requis pour le niveau de l'équipe ;
- pour des entraîneurs absents sur les feuilles de match
- Pour le non respect de l'engagement, suite à la délivrance des licences.

○ **DIRECTION TECHNIQUE REGIONALE ETR**

La Ligue de Bretagne a édifié sur les deux dernières olympiades, grâce à un investissement conséquent, le premier réseau français de football en milieu scolaire soit **88 sections sportives scolaires** représentant 2 742 élèves dont 110 filles.

Ce dispositif éducatif est fondé sur la philosophie du triple projet :

1. bien-être en famille,
2. investissement et attitude exemplaire à l'école,

3. plaisir de pratiquer un football d'excellence dans une dynamique de progrès

Ce schéma régional du FMS commence à porter ses fruits.

Nos 2 fleurons régionaux Rennes Bréquigny et Pontivy Le Gros Chêne, ont obtenu des récompenses plus que significatives en termes de résultats :

La section sportive **régionale de Rennes Bréquigny garçons** est :

▶▶ **Championne de France** des sections sportives lycée (Jean Leroy) 2016.

La section sportive **régionale de Pontivy Le Gros Chêne garçons** est :

▶▶ **Championne de France Futsal UNSS** 2016

▶▶ Et a représenté la France pour la **Coupe du Monde UNSS en Croatie**

▶▶ Vice-championne de France UNSS 2016 en football à 11 Excellence

La section sportive **régionale de Pontivy Le Gros Chêne filles** est :

▶▶ **Vice-championne de France UNSS** 2016 en football à 7

La Section Sportive **du Sacré Cœur de Saint-Brieuc filles** est :

▶▶ **Vice-championne du Monde Scolaire Futsal UNSS** 2016

La section sportive **départementale de Châteauneuf du Faou** est :

▶▶ **Championne inter-académique UNSS** et s'est qualifiée pour la Finale du Championnat de France UNSS 2016 (12^{ème} au plan national)

La section sportive **locale de Dinan Cordeliers** est :

▶▶ **Championne de France Futsal UGSEL** à Beauvais (16 au 20 mai 2016)

○ **FORMATION DES EDUCATEURS ET EDUCATRICES**

- **210 sessions pour 3 276 éducateurs (trices) formés**

En conclusion, et au nom de tous les membres du Comité de Direction, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont animé et participé à ces réunions de Ligue pour leurs sérieux et compétence. J'associerais également les dirigeants de la Locminé pour l'accueil que nous avons reçu ce matin.

Je remercie également le Directeur, Philippe Georges, et le personnel de la Ligue qui, avec les bénévoles, forment une équipe compétente et disponible.

Merci à vous tous Présidentes, Présidents, dirigeantes dirigeants, responsables de clubs, pour tout le temps donné aux autres. Merci encore, à vous, de m'avoir écouté.

(Applaudissement)

M. LE PRESIDENT.- Un rapport d'activité est toujours long à présenter et assez limitatif. L'activité de la ligue au cours de cette saison a été très bien résumée.



Qui est favorable à ce rapport d'activité ? Qui est contre ? Abstention ? Merci.

Unanimité pour.

7. Intervention des invités

M. POULIQUEN.- C'est avec un grand plaisir que je viens rencontrer la famille du football breton. Je suis très bien accueilli car j'étais quasiment sur toutes les photos, j'en suis très heureux, c'est le coup du hasard dans votre choix. Mais depuis mon début de mandat, j'ai pu participer assez fortement aux manifestations qui ont été faites. Le football en Bretagne a vraiment de la qualité, dans une dynamique très forte et dans une innovation.

Je tenais à remercier Monsieur le Président et votre équipe car j'ai eu l'occasion de travailler avec vous ces derniers mois. Egalement l'équipe technique, parce que votre travail est difficile, et étant donné le nombre de licenciés et de clubs. Les bonnes relations entre l'administration et les élus entraînent de bons résultats. La performance du football breton s'en ressent également par l'activité qui y est faite.

Il convient de féliciter les clubs de ce qu'ils font. Nous nous sommes attardés sur le côté sportif, mais il y a également tout un travail effectué par les bénévoles et les dirigeants. L'avenir passe par les jeunes et en regardant les résultats sportifs, nous nous en réjouissons. En tant que Vice-président du Conseil Régional, je ne peux que m'en réjouir. Je suis très heureux d'être ici, j'ai eu la chance d'être joueur, ensuite un arbitre pendant quelques années et aujourd'hui j'ai une licence dirigeant dans le football.

Je vais m'attarder sur ce qui nous touche : la ligue de Bretagne, les clubs et les CFA2. Au niveau de la ligue, c'est la contractualisation mais également divers partenariats, notamment celui pour le match de l'équipe de France féminine à Rennes. Au lieu d'apporter des subventions, nous avons voulu en plus apporter du plaisir à chacun pour qu'ils participent à cette belle rencontre. Le Conseil du sport va évoluer car aujourd'hui lorsque nous arrivons à un certain niveau, le sport évolue très vite et le rapport entre les clubs, les ligues et l'économie est un lien très important, notamment par rapport à la rareté des fonds publics.

Il y a une nouvelle mouture qui se décide, validé par le Président. Nous l'avons vu avec l'exemple de du CROSS, que la Ligue du football soit représentée car elle représente, en termes de licenciés, la plus grande ligue en Bretagne. Nous continuerons à travailler sur le sport santé, parce que c'est aussi quelque chose d'important. Au niveau loisir, cela se développe progressivement. Un travail commun a été fait à ce sujet, avec une nouveauté cette année qui est le partenariat avec le Pays-de-Galles, lors de leur venue pour les championnats d'Europe. J'étais à Bruxelles, il y a 15 jours, pour voir ce que nous pouvions faire au niveau sportif avec l'Europe. Il y a cette nouveauté de pouvoir organiser la fête de l'Europe par le sport, et des liens très forts que nous avons avec le Pays-de-Galles et la Pologne. Nous aurons à travailler dans les jours qui viennent sur cette situation pour mettre en œuvre les partenariats. C'est important car le sport aujourd'hui c'est ce qui fait le plus vivre les valeurs dont on a besoin. Il est important aujourd'hui de savoir le partager au-delà de nos frontières.

Par ailleurs, c'est aussi la captation que nous avons, car nous finançons les télévisions locales pour filmer les coupes Région Bretagne. C'est un partenariat qui va continuer, certes indirectement mais en rapport avec la ligue.

Enfin, pour les clubs, il y a aussi du changement au niveau des groupes, pour cette année. On va poursuivre, l'année prochaine, le financement que nous avons, les clubs de CFA et de CFA2 aimeraient avoir plus, mais nous faisons avec nos ressources, et nous partageons. C'est le seul sport où nous allons jusqu'à des niveaux inférieurs au national, c'est aussi une exception faite par rapport à la densité de clubs qui existent. Il y a les matchs promo, les déplacements. Nous aurons dans les jours à venir à discuter avec les ligues pour voir comment s'organiser, comment faire évoluer nos financements, du fait notamment qu'il y a une évolution par rapport au groupe car la question a été posée jusqu'à la finale 3, notamment en termes de déplacement, de prise en charge par la Fédération. Nous aurons à regarder comment réorienter les fonds que nous mettons et l'enveloppe actuelle. Sachant que nous

avons une particularité et qu'il faudra accompagner, au niveau de la formation, nous devons réfléchir collectivement comment aider. Nous avons une nouvelle politique, c'est l'investissement aujourd'hui. Il y a beaucoup de demandes et nous serons obligés de revoir comment travailler avec l'investissement. Nous aurons peut-être plus de rapports avec la ligue qu'aujourd'hui. Ce sont de nouvelles réflexions pour faire une politique mise en place en 2018. Ce sont des choses qui vont changer, qui sauront faire un lien avec les ligues. Il est important que nous ayons un travail commun.

L'avenir des clubs demain joue aussi sur l'intérêt collectif qu'auront les clubs à travailler ensemble. Au niveau des jeunes, si nous voulons que la jeunesse perdure, au niveau des territoires, et notamment ceux qui sont plus éloignés des périphéries urbaines, il faudra qu'il y ait vraiment une réflexion globale, non pas par rapport à ce que nous voulons pour notre propre commune, mais par rapport à ce nous voulons développer pour l'avenir du sport et le football pour les jeunes. Si nous avons une structure plus globale avec une réflexion générale qui pourrait se discuter, avec l'intercommunalité aujourd'hui, car les fonds relèvent aussi de l'intercommunalité. Merci.

(Applaudissements).

Mme PALIN.- Bonjour à tous. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je viens assister aux assemblées générales et écouter les clubs et les problèmes. Je vais souligner la bonne santé du football breton, tant pour le haut niveau que pour la répartition du football sur tout le territoire breton. C'est très important. Cela participe de cette cohésion sociale dont nous parlons tant actuellement. Si la Bretagne n'a pas plus de problème c'est bien parce que les clubs sont sur ce territoire. J'ai assisté à plusieurs rencontres de football au cours de l'année, mais sur le rôle que jouent vos éducateurs dans les clubs, j'ai vu des gestions de conflits admirables de leur part et je ne peux que les en féliciter.

Nous avons beaucoup parlé aujourd'hui de réforme territoriale. Au niveau du CROSS, la réforme des élections a été repoussée jusqu'en 2018 du fait de cette réforme et de cette territorialisation qui devient indispensable. Nous allons de plus en plus pouvoir travailler en territoire et en mise en commun. La question des fonds se faisant de plus en plus rare, il va bien falloir être novateur. Innover c'est avancer et anticiper d'ailleurs.

Le CROSS travaille beaucoup avec le football. Nous profitons bien souvent des installations de Ploufragan, et je vous en remercie pour plusieurs disciplines sportives qui n'auraient pas les moyens. Il y a un partage intéressant. Merci.

Nous travaillons beaucoup sur la santé et le bien-être. Nous avons mis en place une commission sur cette anticipation, afin de voir comment nous pouvons nous rapprocher du monde de l'entreprise. Nous avons des valeurs communes à partager. Le développement durable est une piste sur laquelle nous avançons.

Je vous rappelle également que ce travail dans les EPCI est très important. Les communes sont les premières financières du sport.

Enfin, M. POULIQUEN a dit qu'il fallait se rapprocher du monde de l'école. Vous le faites très bien aussi bien au niveau du primaire que du secondaire. Je voulais livrer une réflexion de la Fédération de (?). Actuellement, un enfant à l'école primaire pratique moins de 60 minutes d'activité physique par jour. Cela devient un problème de santé. Par ailleurs, il y a 40 ans, quand un collégien en 6^{ème} courait 800 mètres en 3 minutes en moyenne, aujourd'hui, c'est en 4 minutes. Là aussi il y a un problème, et il va falloir que nous travaillions avec le monde de l'école et peut-être va-t-il falloir repartir essentiellement sur un rapprochement entre le monde scolaire et le monde sportif. Voilà ce que je voulais vous livrer. Merci.

(Applaudissements).

Mme ETIENNE. - Directrice adjointe de la DRGSCS.

Monsieur le président de la ligue de Bretagne et vous tous dans la salle, je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui.

Tout d'abord, je salue le professionnalisme de cette assemblée générale. Je pense que ce professionnalisme dans le contexte dans lequel nous sommes, devrait être mis en avant, car je pense que le sport permet de faire un certain nombre de choses et nous devrions plus le dire.

J'ai apprécié la réflexion sur la transition des calendriers et le travail mené, car l'Etat est responsable de tout ce travail. En tout cas, je vois que par rapport à la réflexion, cela permet à un moment donné de questionner les systèmes. J'espère que l'ensemble du système sportif sera gagnant de ces nouvelles réflexions. Vous avez défendu la position de la Bretagne qui n'a fusionné avec aucun autre territoire.

Sur ce professionnalisme, après avoir voyagé dans différents secteurs, différentes régions et différents milieux, ce n'est pas aujourd'hui fréquent de voir une tribune exclusivement masculine. Pour argumenter par rapport aux chiffres présentés, aujourd'hui, les féminines représentent à peu près 5,5 %, les arbitres plutôt 3 %, au comité directeur c'est quasiment 4 %, soit une femme sur 24. Les secteurs où nous pouvions agir assez rapidement pour montrer notre volonté d'arriver à une logique de parité, c'était peut-être sur les secteurs de la représentation. Cela pourrait être un peu au dessus de la pratique et également pour les questions d'arbitrage, mais je sais qu'il y a une nécessité de formation. En plus nous pourrions trouver des femmes en arbitrage. Dans d'autres sports, ils y arrivent y compris pour arbitrer des hommes, aujourd'hui. Nous nous inscrivons dans une dynamique de recherche de l'excellence donc nous regardons aussi les points à améliorer.

Concernant votre rôle social, nous sommes dans une société qui s'interroge. Aujourd'hui, la force de l'organisation du football n'est plus à démontrer. La Bretagne n'est pas un territoire qui présente le plus de difficultés, mais néanmoins, je pense qu'il vaut mieux toujours anticiper. La pratique d'un sport, le foot, compte tenu de la masse de pratiquants, a un rôle privilégié, et en tout cas, dans certains territoires, cela vaut pour les territoires ruraux, et aussi pour les territoires urbains, les quartiers politiques de la ville, les territoires en difficulté. Le foot est une des disciplines qui aujourd'hui est présente dans certains quartiers où il n'y a pas forcément beaucoup d'autres activités qui permettent de toucher les jeunes, et de les toucher dans la pratique du football, mais aussi dans une démarche éducative.

Ce point est très important car en tant que dirigeant, avec les professionnels, les éducateurs, les bénévoles, dans vos clubs, vous touchez la jeunesse et vous êtes une force pour transmettre des valeurs. Il faut vous féliciter pour l'action que vous menez, mais ensuite je pense que chacun parmi nous a besoin de se questionner pour toujours avoir la position la plus juste pour se retrouver dans une posture éducative, dans une posture d'intégration de résolution des difficultés des différentes personnes. Vis-à-vis de la jeunesse, la posture des adultes est extrêmement importante et nous ne nous en rendons pas forcément compte.

Pour parler du travail effectué ensemble, le projet sportif territorial se traduit par une aide financière de l'Etat en direction de la ligue mais pas seulement, puisque le directeur technique régional, au sein de toutes vos structures, porte aussi ces valeurs que nous devons porter, valeur éducative, valeur de la République ou encore la citoyenneté. Nous comptons sur lui en tant qu'ordonnateur d'équipe technique régional, pour effectivement faire diffuser toutes ces valeurs dont nous avons vraiment besoin.

Je vous souhaite bon courage pour la saison à venir en espérant que malgré les difficultés que vous avez rencontrées en matière de discipline, vous réussissiez non seulement à les régler mais également

dans l'esprit indiqué précédemment. Bon courage à vous et merci pour tout ce que vous faites pour les citoyens de Bretagne.

(Applaudissements).

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons vous donner le résultat des votes.

M. FAUDET.- Concernant le résultat des votes sur les trois vœux, il y avait 1 570 voix de présents, et 1504 de votants.

Vœu n° 1 concernant la composition des équipes en fin de championnat

1 176 oui, 327 non et un blanc.

Vœu n° 2

1 444 oui, 59 non, un blanc.

Le vœu est adopté.

Vœu n°3 concernant l'article 12 « pénalités/ sanctions disciplinaires »

1454 oui, 49 non, un blanc.

Le vœu est adopté.

M. le PRÉSIDENT.- Les votes ont été acceptés.

M. LAUDIC (Président du Club de Locminé).- Bonjour à tous et à toutes. Locminé et St Colomban sont très heureux de vous accueillir, Monsieur le Maire vous l'a dit ce matin.

Nous sommes en position centrale, cela donne un peu de travail mais nous sommes toujours très heureux et très fiers d'accueillir les forces vives du football breton. À travers le président, c'est aussi tous les bénévoles que nous pouvons récompenser. Vous êtes là aujourd'hui en représentation de votre club, c'est un travail inlassable tous les jours. Presque 12 mois sur 12 ou 11 mois et demie cela devient très prenant. C'est difficile, il faudra penser à l'avenir, à la formation des jeunes. Nous faisons beaucoup de choses avec nos éducateurs, nos arbitres. Mais il y a beaucoup plus XXX qu'avant dans les assemblées générales et c'est inquiétant. Il ne faut pas terminer sur des notes pessimistes. Avec la réforme, il faut en saisir les opportunités pour innover le football. Nous ne verrons pas les effets de suite. J'espère que la saison prochaine sera passionnante sur tous les terrains de Bretagne. Nous sommes prêts à vous accueillir puisque nous avons un nouvel outil. Je vous remercie tous et bonne saison. Bonne continuation.

(Applaudissements).

8. Remise du Challenge Léon GUIARD

M. le PRÉSIDENT.- Jean-Claude Hillion va procéder à la remise du challenge Léon Guiard. J'appelle le représentant de l'US Concarneau.

M. le Représentant US CONCARNEAU.- Je suis très heureux de remettre ce titre à l'US Concarneau, d'autant plus que la victoire d'hier soir rend Concarneau en-tête. Nous avons eu la chance, à un moment donné, d'avoir sur les 3 niveaux nationaux les plus importants, une équipe de Bretagne en

tête en Ligue 1, Guingamp, et Concarneau en national. Le challenge revient à un dirigeant ou à un club qui, au cours de la saison passée, a marqué les esprits. Son accession en national a marqué les esprits de Concarneau. C'est pour saluer l'ensemble du club, notamment beaucoup des bénévoles et dirigeants, pour ce qu'ils font dans leur club. Passer en national, c'est franchir une étape, c'est devenir semi professionnel avec beaucoup d'exigences de la part de la Fédération. Des dirigeants n'y ont pas forcément trouvé leur compte. À Concarneau c'est très convivial, et dès que nous pensons en nationale c'est un peu plus réglementé. Il y a des dirigeants qui peuvent parfois le regretter. Cela fait 15 ans que je suis là, j'ai toujours été du côté du banc de touche. C'est un changement, mais vous avez bien passé cette épreuve au début de saison. Je suis heureux de remettre ce challenge Léon Guiard. Nous avons la chance d'avoir des équipes dans tous les championnats de ligue 1, les équipes bretonnes, et nous pourrions en avoir maintenant que le Finistère se réunit.

Je tiens à féliciter l'ensemble du club dans ce qu'il fait tout en gardant le même esprit. C'est toujours la même ambiance. Nous rigolons, nous discutons, nous sommes conviviaux. Le football devrait être une partie de plaisir. Félicitation et merci à l'ensemble des équipes, joueurs, dirigeants, arbitres, bénévoles de ce club Concarnois. Nous sommes avec eux pour les aider.

Applaudissements.

M. COSQUERIC.- Je vous remercie. Je vais me présenter, Raymond Cosquéric, Président-délégué de l'US Concarneau depuis une dizaine d'années, et au club depuis des années. Après avoir passé une période plus délicate en 2009 principalement, depuis que l'équipe dirigeante a repris la direction, avec Monsieur Jacques Piriou, nous avons commencé par assainir les finances du club qui étaient dans une situation assez délicate et de renforcer la structure sportive. Nous avons eu la chance de trouver Monsieur Nicolas Clouarec, ancien Concarnois ayant fait une carrière professionnelle de joueur à Lorient et ayant gagné, d'ailleurs, la coupe de France. Ensuite il est allé à Clermont-Ferrand et voulait revenir à ses racines.

Nous lui avons fait confiance et il ne nous a pas déçu, car maintenant depuis 7 ans, il travaille avec la majorité du même groupe. Aujourd'hui en national, nous avons sur l'effectif d'hier, nous avons neuf joueurs qui étaient déjà dans le groupe de CFA de l'année dernière. Il a su, à l'intersaison, allier l'état d'esprit de Concarneau que nous ne voulions pas perdre, état d'esprit amateur, car dans le groupe de cette année, nous avons toujours 90 % des joueurs qui travaillent. Et nous savons que dans le temps, ce sera très difficile à poursuivre, mais pour cette année, sans savoir ce qu'allait donner cette première saison en national. Le reste ce sont quatre contrats fédéraux, ce n'est pas énorme pour un niveau national. Effectivement, ce début de saison est extraordinaire, inespéré pour nous. Cela ne pourra pas durer car il faut puiser dans les réserves. Nous n'avons pas une profondeur de rang qui nous permettra de passer l'hiver sans encombre. Nous savons que nous aurons des problèmes, mais les points ayant été pris ne sont plus à prendre, et effectivement, comme le disait Nicolas Clouarec hier soir, le nombre de points pour le maintien en nationale c'est quasiment 40 points, et nous sommes à la moitié après huit journées de championnat.

Ces trois dernières années, nous avons eu l'occasion de faire un parcours extraordinaire en coupe de France, car sur ces trois dernières saisons, nous sommes arrivés trois seizième de finale et un quart de finale à Lorient contre Guingamp. Nous n'avons pas l'intention de laisser tomber la coupe de France pour le championnat, nous allons essayer de faire aussi bien que les saisons précédentes et nous verrons.

Je vous remercie.

M. le PRÉSIDENT.- Vous comprenez qu'au tirage, il ne faut pas tomber sur Concarneau.

Je vais demander à (?) de venir avec moi pour donner ce trophée. Nous sommes ravis de le remettre, Léon Guiard étant un président de ligue Finistérien. En tout cas, félicitation et merci.



LIGUE DE
BRETAGNE
DE FOOTBALL

(Applaudissements).

8. Intervention du Président de la Ligue de Bretagne.

M. LE GALLOUDEC.- Je passe la parole à Jean-Claude Hillion, Président de la ligue de Bretagne pour son intervention.

M. LE PRESIDENT.- Il me revient le soin de clôturer cette assemblée générale.

C'est la dernière assemblée générale de l'équipe que j'ai eu l'honneur et le plaisir de diriger, au sein du comité de direction de la ligue, puisqu'en janvier une nouvelle liste sera soumise à vos suffrages.

C'est un réel plaisir à chaque fois que je préside une assemblée générale de ligue ou de district. Je ne vais pas forcément saluer tout le monde personnellement. Le football ne doit être que du plaisir et en tant que Président de la ligue de Bretagne, quand je suis dans les instances fédérales, je suis ravi car je suis envié. Pour ne rien vous cacher, j'y ai été mercredi soir en réunion du comité exécutif de la LFA, nous avons fait une synthèse sur les incidents des matchs sur le plan national, ligue par ligue. En ligue de Bretagne, 48 600 matchs de réalisés la saison dernière avec 0,8 % de matchs concernés par les incidents.

Tout à l'heure nous avons vu des chiffres alarmistes par le trésorier, car cela veut dire qu'il y a beaucoup de carton. Nous parlons beaucoup de cartons, d'indiscipline, mais quand nous rapportons ce chiffre au nombre de postes, cela 0,8 %. C'est encore trop. Le plus inquiétant c'est le plus fort pourcentage dans une catégorie de 17/18 ans. Pour vivre quelques matches au bord de la touche, je suis à moitié surpris car c'est une population difficile à gérer, il n'est pas facile de canaliser les jeunes. Et sur un terrain de foot nous écoutons, aussi j'entends souvent autour de moi des dirigeants de cette catégorie dire que ce n'est plus possible, c'est un fait de société. Nous ne sommes pas en région parisienne et dans les banlieues parisiennes, mais nous avons des secteurs ou des équipes difficiles. Il faut faire avec et nous sommes vigilants sur ce sujet mais je voulais quand même rapporter ces chiffres car la moyenne nationale est de 1,2 %. C'est donc important.

Il y a un observatoire du comportement. Sur toutes les feuilles de matchs, dès qu'il y a un incident, l'observatoire est complété. Ce sont des chiffres fiables. D'ailleurs, ma crainte aujourd'hui c'est que nous essayons de développer le foot salle et nous nous apercevons qu'en région parisienne, tous les matchs en foot salle il y a des incidents, parce que dans cette discipline il n'y a pas de mains courantes. Descendre des gradins pour aller bousculer l'arbitre ou un joueur c'est relativement facile.

Ensuite, la ligue de Bretagne essaie de communiquer au maximum. Nous communiquons beaucoup par notre journal, Bretagne foot magazine. Certains clubs se demandent quel est l'intérêt de ce journal. C'est important pour les clubs, tout le monde a l'information et aussi pour l'extérieur. Quand nous envoyons le journal aux collectivités territoriales, nous montrons que nous travaillons.

Il y a un site Internet. Tout le monde n'est pas de la génération Internet, même si nous devons l'utiliser de plus en plus, car les commissions de disciplines sont dessus. 1 million de pages vues par mois, ce n'est pas rien. Une page *Facebook* dans le Finistère, mais je n'y vais pas souvent. Néanmoins, nous nous sommes rendus compte qu'il y a parfois des échanges sur *Facebook* avant ou après des matchs qui peuvent être dangereux. *Facebook* ce n'est pas la liberté de parole. Quant à *twitter*, et ses *followers*, j'y vais assez souvent. Quand je ne suis pas devant un ordinateur avec mon téléphone, je pouvais suivre les résultats de Concarneau car les clubs sont très actifs, pour suivre un Match. Certains n'aiment pas forcément dans les comités de direction de la ligue, nous n'en parlons pas souvent, mais il faut savoir que cela existe car cela fait partie de la communauté actuelle. Tous les réseaux sociaux, même s'il y a des choses positives et négatives.

Il y avait eu beaucoup d'investissements au cours de ces deux mandats. Le dernier en date a été le terrain multisports couvert qui manquait à Ploufragan. Nous avons beaucoup investi. Cela nous a

permis d'avoir un équipement de qualité au service des clubs et notamment au service de l'équipe technique régionale.

Je salue la présence de Yann. J'avoue que l'équipe technique a changé et est en pleine évolution. Un nouveau conseiller technique dans le Morbihan la semaine prochaine, un nouveau en Ille-et-Vilaine. Une équipe rajeunie, qui fait plaisir. Cette année on a fêté ensemble les ensembles techniques, et nous allons continuer. C'était les 20 ans du Centre Technique Bretagne Henri Guérin, les 20 ans du Pôle Espoir. J'avais 3 sites prévus, à Lorient, à Crozon et Ploufragan. Le président de l'époque pesait de tout son poids et nous pouvons nous en féliciter.

Il va y avoir les 100 ans de la ligue en 2018. Cela va être intéressant. Nous allons retrouver l'équipe de France des U20 féminines, la coupe du monde sera en Bretagne sur cinq sites bretons. Nous espérons un site par département. La FIFA est déjà venue visiter les sites, mais nous n'avons pas encore le compte rendu. Nous espérons que les six sites seront qualifiés. Cela va nous permettre de nous entraîner pour la coupe du monde féminine 2019 seniors, où il y aura également un site en Bretagne. Pour l'Euro 2016, nous n'avons pas eu de chance. Les compétitions féminines ne se passent qu'en Bretagne. Nous essayons de faire avec ce que nous avons.

Concernant le FAFA, nous avons eu Horizon Bleu 2016, qui redevient le FAFA. C'est le Football Aide au Football Amateur. Pour 2016 vous avez fait fort. L'enveloppe donnée par la Fédération pour l'ensemble des clubs en national, représente 37 M€. En ligue de Bretagne nous avons eu 3 295 000 €. C'est 200 % de l'enveloppe régionale que nous aurions du avoir. La prochaine enveloppe pour cette saison qui vient va être de 480 000 €, il sera plus difficile de donner les aides.

Quand nous présentions une carte de France, la Bretagne avait un gros point qui cachait toute la Région, pour voir tous les sites en 2016 qui ont été aidés. Je tenais à remercier la municipalité pour leur travail. La Fédération aide tous les clubs au niveau infrastructures et investissements en règle générale.

Les bons de formation continue. L'année dernière il y avait 50 € par module, cette année ce sera 25 € pour l'ensemble. Je disais au Président de la Fédération que j'espérais que pour la coupe du monde féminine qu'il y aurait les mêmes aides. Il n'y a pas forcément une parité hommes/femmes. Cela me permet de remercier Noël Le Graët, un breton qui aime bien la Bretagne, la ligue de Bretagne. C'est la raison pour laquelle lorsque Clairefontaine était en travaux tous les stages des équipes de France de jeunes, il les a fait faire à Ploufragan. C'était intéressant pour le centre technique et les communes environnantes.

Il y a eu également les matchs internationaux. C'est comme cela que nous avons connu le Pays-de-Galles, qui est venu en Bretagne pour l'Euro 2016. J'espère que Noël Le Graët sera Président de la Fédération. Il a fait beaucoup pour la Fédération. Comme je suis beaucoup envié je crains d'avoir un retour de bâton si jamais Monsieur Le Graët ne restait pas. C'est en novembre qu'il annoncera sa décision et j'ose espérer qu'elle sera positive et lui dirait de vive voix très prochainement.

Pour terminer, je souhaite remercier tous les partenaires de la ligue de Bretagne, notamment ceux qui sont présents aujourd'hui. Ouest France sera à nos côtés pour le challenge qualité foot, lequel aura lieu au mois de novembre à Rennes, en espérant le 26 novembre. C'est le jour du match Rennes-Toulouse, et étant donné les résultats de Toulouse, la LFP télévisera le match la veille ou le lendemain, auquel cas nous serions embêtés car l'évènement serait reporté à une date ultérieure. A cette occasion, 80 clubs seront récompensés, près de 200 personnes viendront.

Et pour finir nous en avons une féminine avec nous aujourd'hui. Je lui souhaite un bon rétablissement car elle a quelque souci de santé.

Je voulais également remercier l'ensemble des équipes administratives, de la ligue de Bretagne, l'ensemble des membres du comité de direction et les membres des commissions, qui font un travail de l'ombre. Il y a beaucoup de gens dans les commissions qui travaillent à la discipline toutes les semaines.

Merci également à l'équipe technique travaillant pour la formation. Il faut continuer à former les joueurs et les éducateurs. Le ministère de la jeunesse et des sports souhaite que nous parlions de laïcité dans les modules de formation qui sont des sujets très à la mode et difficiles à aborder. Il compte sur vous pour porter son message.

Pour finir, tous les clubs vont recevoir un brassard. Les arbitres qui l'auront sur un match, donneront un brassard aux joueurs, pour avoir un délégué aux arbitres. Il y a quelques années, il s'agissait d'un badge pas très visible. Dorénavant, ce sera autour du bras et permettra d'être le lien entre les arbitres et ce qui peut se passer comme incident, notamment des matchs avec un seul arbitre officiel, ce n'est pas toujours facile. Surtout cela apaise quelquefois. L'avoir sur le bras calme les esprits, car 80 % des incidents se passent autour du terrain et non pas sur le terrain. Et nous n'avons pas forcément le pouvoir de le canaliser.

Pour terminer je voulais vous remercier, vous donner rendez vous au mois de janvier avec les élections. Je réfléchis aujourd'hui sur la continuité de notre mandat. Je solliciterai un autre mandat si j'arrive à réunir une liste mais c'est en bonne voie pour continuer à œuvrer pour le football breton car vous êtes mon oxygène. J'ai besoin de vous, en tous les cas merci pour ce que vous faites.

(Applaudissements).

9. Clôture de l'Assemblée Générale

M. LE GALLOUDEC- Nous clôturons cette assemblée générale de la ligue de Bretagne.

L'Assemblée Générale est close à 12 h 20.